

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)DÉNOMINATION **SOLVAY SA**Forme juridique¹ : **Société anonyme**Adresse: **Rue de Ransbeek**N°: **310**Code postal: **1120**Commune: **Neder-over-Heembeek**Pays: **Belgique**Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**Adresse Internet² : **https://www.solvay.com**Adresse e-mail² :

Numéro d'entreprise

0403.091.220DATE **5/26/2020** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.Ce dépôt concerne³ : les COMPTES ANNUELS en **EUROS (2 décimales)**⁴ approuvés par l'assemblée générale du **5/9/2023** les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

1/1/2022

au

12/31/2022

l'exercice précédent des comptes annuels du

1/1/2021

au

12/31/2021Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~⁵ identiques à ceux publiés antérieurement.Nombre total de pages déposées: **96**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 6.1, 6.3.4, 6.5.2, 6.17, 6.18.2, 6.20, 11, 12, 13, 14, 15

Signature
(nom et qualité)**Boël Nicolas****Président du Conseil d'Administration**Signature
(nom et qualité)**Kadri Ilham****Administrateur**

1 Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

2 Mention facultative.

3 Cocher les cases ad-hoc.

4 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

5 Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Boël Nicolas

Château du Chenox - Chenox 3, 1490 Court-Saint-Etienne, Belgique

Mandat: Président du Conseil d'Administration, début: 09/05/2017, fin: 13/05/2025

Kadri Ilham

avenue de la Sapinière 23, 1180 Uccle, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 14/05/2019, fin: 13/05/2025

Casimir-Lambert Charles

chemin des Tulpiers 2, 1297 Founex, Suisse

Mandat: Administrateur, début: 08/06/2007, fin: 09/05/2023

BARON COPPENS D'EECKENBRUGGE Hervé

Avenue Franklin Roosevelt 111, 1050 Ixelles, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 09/05/2017, fin: 14/05/2024

de Viron Françoise

Rue Saint-Martin 28, 1457 Walhain, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 09/05/2017, fin: 13/05/2025

Thorne Rosemary

Ellerton House, 23 - Bryanston Square 11, W1H 2DQ London, Royaume-Uni

Mandat: Administrateur, début: 13/05/2014, fin: 09/05/2023

Michel Gilles

route Côtière 17 Roches Noires, Maurice

Mandat: Administrateur, début: 13/05/2014, fin: 12/05/2026

Oudeman Maria

Rijperweg 11, 2061 BG Bloemendaal, Pays-Bas

Mandat: Administrateur, début: 14/05/2019, fin: 09/05/2023

Poirier-Lemarchand Agnès

rue des Jardies 14, 92190 Meudon, France

Mandat: Administrateur, début: 09/05/2017, fin: 13/05/2025

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

Tournay Philippe

avenue de l'Observatoire 7, boîte 14, 1180 Uccle, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 08/05/2018, fin: 10/05/2022

Lievonen Matti

Zumhof- Terrasse 2, boîte C, 6010 Kriens, Suisse

Mandat: Administrateur, début: 08/05/2018, fin: 12/05/2026

THIBAUT DE MAISIÈRES Aude

Warrington crescent 33, W9 1EJ London, Royaume-Uni

Mandat: Administrateur, début: 12/05/2020, fin: 14/05/2024

Janssen Edouard

Rue Wijnants 33, 1000 Bruxelles-Ville, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 11/05/2021, fin: 13/05/2025

Wolfgang Colberg

Enzinastraat 7, 82031 Grünwald, Allemagne

Mandat: Administrateur, début: 11/05/2021, fin: 13/05/2025

Gurdjian Pierre

Square du Val de la Cambre 16, 1050 Ixelles, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 10/05/2022, fin: 12/05/2026

Debroux Laurence

Frankenslag 6, 2582 HR den Haag, Pays-Bas

Mandat: Administrateur, début: 10/05/2022, fin: 12/05/2026

EY Bedrijfsrevisoren SRL 0446.334.711

De Kleetlaan 2, 1831 Diegem, Belgique

Numéro de membre: B00160

Mandat: Commissaire, début: 20/06/2022, fin: 16/06/2025

Représenté par:

1. Kaisin Marie

De Kleetlaan 2 1831 Diegem Belgique

, Numéro de membre : A02490

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**;
- B. L'établissement des comptes annuels **;
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>11.437.284.252,31</u>	<u>11.308.661.778,36</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	116.806.623,19	123.237.673,95
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	72.460.400,95	69.396.489,92
Terrains et constructions		22	44.296.695,62	41.573.339,98
Installations, machines et outillage		23	21.114.893,46	18.093.671,25
Mobilier et matériel roulant		24	3.495.814,70	4.268.621,77
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		3.014,14
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	3.552.997,17	5.457.842,78
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	11.248.017.228,17	11.116.027.614,49
Entreprises liées	6.15	280/1	11.225.759.720,88	11.097.922.037,09
Participations		280	11.111.413.466,60	11.043.139.715,17
Créances		281	114.346.254,28	54.782.321,92
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	2.043.777,60	2.043.777,60
Participations		282	2.043.777,60	2.043.777,60
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	20.213.729,69	16.061.799,80
Actions et parts		284	17.574.604,69	13.499.299,80
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	2.639.125,00	2.562.500,00

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>4.508.297.572,30</u>	<u>4.073.914.666,77</u>
Créances à plus d'un an		29	295.649,50	323.565,96
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	295.649,50	323.565,96
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	3.406.923,90	10.599.533,25
Stocks		30/36	3.388.571,95	10.543.959,51
Approvisionnements		30/31	3.388.571,95	10.543.959,51
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37	18.351,95	55.573,74
Créances à un an au plus		40/41	3.826.071.464,00	3.367.558.354,04
Créances commerciales		40	999.417.754,89	830.056.279,56
Autres créances		41	2.826.653.709,11	2.537.502.074,48
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	44.971.190,33	244.231.783,19
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	44.971.190,33	244.231.783,19
Valeurs disponibles		54/58	611.398.811,46	436.272.219,70
Comptes de régularisation	6.6	490/1	22.153.533,11	14.929.210,63
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	15.945.581.824,61	15.382.576.445,13

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
		10/15	9.021.222.185,65	8.995.668.489,39
Apport	6.7.1	10/11	2.788.578.820,38	2.788.578.820,38
Capital		10	1.588.146.240,00	1.588.146.240,00
Capital souscrit		100	1.588.146.240,00	1.588.146.240,00
Capital non appelé ⁶		101		
En dehors du capital		11	1.200.432.580,38	1.200.432.580,38
Primes d'émission		1100/10	1.200.432.580,38	1.200.432.580,38
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	1.982.255.418,15	1.982.255.418,15
Réserves indisponibles		130/1	158.814.624,00	158.814.624,00
Réserve légale		130	158.814.624,00	158.814.624,00
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	767.756.282,76	767.756.282,76
Réserves disponibles		133	1.055.684.511,39	1.055.684.511,39
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	4.250.387.947,12	4.224.834.250,86
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net ⁷		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
Provisions pour risques et charges		160/5	230.349.259,78	187.854.887,75
Pensions et obligations similaires		160	112.909.068,77	138.469.400,80
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163	15.032.085,94	14.653.296,58
Autres risques et charges	6.8	164/5	102.408.105,07	34.732.190,37
Impôts différés		168		

⁶ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁷ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>6.694.010.379,18</u>	<u>6.199.053.067,99</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	1.921.538.868,39	2.421.167.211,96
Dettes financières		170/4	1.921.269.638,40	2.421.055.413,06
Emprunts subordonnés		170	800.000.000,00	800.000.000,00
Emprunts obligataires non subordonnés		171	1.100.000.000,00	1.100.000.000,00
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174	21.269.638,40	521.055.413,06
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	269.229,99	111.798,90
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	4.734.312.862,03	3.749.099.090,60
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	500.000.000,00	377.500.000,00
Dettes financières		43	7.460.339,75	4.156.084,20
Etablissements de crédit		430/8	7.117.191,35	3.007.675,96
Autres emprunts		439	343.148,40	1.148.408,24
Dettes commerciales		44	147.423.800,85	128.474.247,06
Fournisseurs		440/4	147.423.800,85	128.474.247,06
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	16.094.456,75	28.335.521,69
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	126.739.131,74	99.146.733,50
Impôts		450/3	61.683.898,13	42.346.131,26
Rémunérations et charges sociales		454/9	65.055.233,61	56.800.602,24
Autres dettes		47/48	3.936.595.132,94	3.111.486.504,15
Comptes de régularisation	6.9	492/3	38.158.648,76	28.786.765,43
TOTAL DU PASSIF		10/49	15.945.581.824,61	15.382.576.445,13

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	1.281.724.397,22	1.418.878.189,50
Chiffre d'affaires	6.10	70	140.620.249,83	50.727.314,06
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	-37.221,79	
Production immobilisée		72	20.196.062,45	13.525.505,71
Autres produits d'exploitation	6.10	74	1.061.493.026,30	860.043.329,81
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	59.452.280,43	494.582.039,92
Coût des ventes et des prestations		60/66A	1.154.055.434,60	991.122.697,80
Approvisionnements et marchandises		60	138.853.896,15	52.670.373,96
Achats		600/8	131.573.908,59	63.173.775,11
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	7.279.987,56	-10.503.401,15
Services et biens divers		61	667.818.553,89	517.250.795,68
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	198.722.122,31	303.209.901,57
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	46.221.179,04	44.449.182,95
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	-5.918.673,76	4.684.998,52
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	58.382.283,41	-73.878.837,14
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	38.832.318,63	29.624.317,23
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	11.143.754,93	113.111.965,03
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	127.668.962,62	427.755.491,70

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	660.281.279,25	766.971.744,52
Produits financiers récurrents		75	654.735.039,41	622.439.727,37
Produits des immobilisations financières		750	420.796.357,32	470.396.729,76
Produits des actifs circulants		751	32.659.783,04	25.603.927,09
Autres produits financiers	6.11	752/9	201.278.899,05	126.439.070,52
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	5.546.239,84	144.532.017,15
Charges financières		65/66B	321.975.122,12	662.054.047,60
Charges financières récurrentes	6.11	65	318.724.804,71	222.978.635,49
Charges des dettes		650	122.967.214,31	98.750.709,20
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	195.757.590,40	124.227.926,29
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	3.250.317,41	439.075.412,11
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	465.975.119,75	532.673.188,62
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	11.621.938,69	899.516,76
Impôts		670/3	20.004.744,35	10.966.540,77
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	8.382.805,66	10.067.024,01
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	454.353.181,06	531.773.671,86
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	454.353.181,06	531.773.671,86

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	4.679.187.431,92	4.632.458.452,46
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	454.353.181,06	531.773.671,86
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	4.224.834.250,86	4.100.684.780,60
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	4.250.387.947,12	4.224.834.250,86
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	428.799.484,80	407.624.201,60
Rémunération de l'apport		694	428.799.484,80	407.624.201,60
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8051P	xxxxxxxxxxxxxxx	30.658.974,37
8021	6.608,00	
8031	36.279,00	
8041	892.646,34	
8051	31.521.949,71	
8121P	xxxxxxxxxxxxxxx	11.167.203,58
8071	2.944.600,99	
8081		
8091		
8101	36.279,00	
8111		
8121	14.075.525,57	
81311	<u>17.446.424,14</u>	

FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT AVANT LE 1ER JANVIER 2016

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8055P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
8025		
8035		
8045		
8055		
8125P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
8075		
8085		
8095		
8105		
8115		
8125		
81312	_____	

FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice
8056	14.078.259,00
8126	14.078.259,00
81313	_____

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	xxxxxxxxxxxxxxx	237.466.659,21
8022	2.561.463,67	
8032	643.722,31	
8042	6.637.370,67	
8052	246.021.771,24	
8122P	xxxxxxxxxxxxxxx	151.415.109,96
8072	20.930.154,79	
8082		
8092		
8102	643.722,31	
8112		
8122	171.701.542,44	
211	<u>74.320.228,80</u>	

GOODWILL

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	xxxxxxxxxxxxxxx	6.600.000,00
8023		
8033		
8043		
8053	6.600.000,00	
8123P	xxxxxxxxxxxxxxx	6.600.000,00
8073		
8083		
8093		
8103		
8113		
8123	6.600.000,00	
212	_____	

ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8054P	xxxxxxxxxxxxxxxx	17.694.353,91
8024	14.809.633,35	
8034		
8044	-7.464.017,01	
8054	25.039.970,25	
8124P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
8074		
8084		
8094		
8104		
8114		
8124		
213	<u>25.039.970,25</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	119.458.551,19
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	4.508.135,51	
Cessions et désaffectations	8171	593.408,75	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181	1.014.887,65	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	124.388.165,60	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	7.011.055,64
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251	7.011.055,64	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	84.896.266,85
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	2.634.772,67	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	428.513,90	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	87.102.525,62	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	44.296.695,62	

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	55.772.742,45

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

8162	4.315.774,38
8172	1.577.967,82
8182	2.620.892,92

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8192	61.131.441,93
------	---------------

Plus-values au terme de l'exercice

8252P	xxxxxxxxxxxxxxx
-------	-----------------

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)

8212
8222
8232
8242

Plus-values au terme de l'exercice

8252

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	37.679.071,20
-------	-----------------	---------------

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

8272	3.902.186,59
8282	
8292	
8302	1.564.709,32
8312	

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8322	40.016.548,47
------	---------------

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(23)	<u>21.114.893,46</u>
------	----------------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	23.476.689,40
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	537.559,54	
Cessions et désaffectations	8173	704.114,64	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183	417.824,25	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	23.727.958,55	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	19.208.067,63
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	1.728.190,86	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	704.114,64	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	20.232.143,85	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	<u>3.495.814,70</u>	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	57.199,29

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8165

Cessions et désaffectations

8175

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8185

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8195

57.199,29

Plus-values au terme de l'exercice

8255P

xxxxxxxxxxxxxxxx

107.814,77

Mutations de l'exercice

Actées

8215

Acquises de tiers

8225

Annulées

8235

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8245

Plus-values au terme de l'exercice

8255

107.814,77

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325P

xxxxxxxxxxxxxxxx

161.999,92

Mutations de l'exercice

Actés

8275

3.014,14

Repris

8285

Acquis de tiers

8295

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8305

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8315

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325

165.014,06

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(26)

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	xxxxxxxxxxxxxxxx	5.457.842,78

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8166 2.214.759,21

Cessions et désaffectations

8176

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8186 -4.119.604,82

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8196 3.552.997,17

Plus-values au terme de l'exercice

8256P xxxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actées

8216

Acquises de tiers

8226

Annulées

8236

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8246

Plus-values au terme de l'exercice

8256

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326P xxxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actés

8276

Repris

8286

Acquis de tiers

8296

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8306

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8316

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(27) 3.552.997,17

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.134.083,97
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	2.134.083,97	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxxx	90.306,37
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	90.306,37	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	<u>2.043.777,60</u>	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	<u>xxxxxxxxxxxxxxx</u>	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change (+)/(-)	8622		
Autres (+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	<u> </u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	<u> </u>	

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
Hestia Société anonyme RUE DE RANSBEEK 310 1120 Neder-over-Heembeek Belgique 0413.879.402	Ordinaires	1.000	100,00	0,00	31/12/2021	EUR	783.788	41.479
Resol Société anonyme RUE DE RANSBEEK 310 1120 Neder-over-Heembeek Belgique 0448.967.963	Ordinaires	100	100,00	0,00	31/12/2021	EUR	107.679	-4.838
Solvay Chemicals International Société anonyme RUE DE RANSBEEK 310 1120 Neder-over-Heembeek Belgique 0406.804.736	Ordinaires	338.786.179	100,00	0,00	31/12/2021	EUR	171.792.175	-25.381.065
Solvay Chimie Société anonyme RUE DE RANSBEEK 310 1120 Neder-over-Heembeek Belgique 0408.249.541	Ordinaires	240.987.361	100,00	0,00	31/12/2021	EUR	9.109.538	6.946.101
Solvay Participations Belgique Société anonyme Rue de Ransbeek 310 1120 Neder-over-Heembeek Belgique 0403.409.340	Ordinaires	151.995.650	100,00	0,00	31/12/2021	EUR	4.012.195.703	330.798.379
Solvay Specialty Polymers Belgium Société anonyme Rue de Ransbeek 310 1120 Neder-over-Heembeek Belgique 0880.405.949	Ordinaires	6.782.496	100,00	0,00	31/12/2021	EUR	12.084.026	12.892.882

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
Solvay Chemicals and Plastics Holding BV Société étrangère Schepersweg 1 6049 CV Herten Pays-Bas	Ordinaires	1.839	100,00	0,00	31/12/2021	EUR	415.611.000	28.603.000
Solvay Quimica S.L. Société étrangère AVDA REY ALBERTO I DE BELGICA 39300 TORRELAVEGA Espagne	Ordinaires	55.918	100,00	0,00	31/12/2021	EUR	88.557.000	-3.712.000
Solvay Chimica Italia S.p.A. Société étrangère VIALE LOMBARDIA 20 20021 Bollate Italie	Ordinaires	13.322.400	100,00	0,00	31/12/2021	EUR	264.197.364	16.295.469
Solvay GmbH Société étrangère HANS-BOECKLER-ALLEE 20 30173 Hannover Allemagne	Ordinaires	29.115.280	10,26	89,74	31/12/2021	EUR	455.331.000	121.469.000
Solvay Österreich GmbH Société étrangère BAHNHOFSTRASSE 22 4802 Ebensee Autriche	Ordinaires	50	0,39	99,61	31/12/2021	EUR	13.955.661	3.392.715
Solvay Business Services Portugal Société étrangère AVENIDA TOMAS RIBEIRO 43 , boîte 2C 2790 211 Carnaxide Portugal	Ordinaires	1	100,00	0,00	31/12/2021	EUR	2.367.053	327.053

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
Solvay Finance (Luxembourg) Société anonyme PARC D'ACTIVITES DE CAPELLEN 36 8308 Luxembourg Luxembourg	Ordinaires	1.600.125	100,00	0,00	31/12/2021	EUR	1.309.805.406	54.863.486
Solvay Chimika Société anonyme ANASTASSEOS STR. 7 155 61 HOLARGOS (ATHINAI) Grèce	Ordinaires	399.999	99,99	0,01	31/12/2021	EUR	293.251	34.866
Solvay Kemija d.o.o. Société étrangère Petrova 12 10000 Zagreb Croatie 0000.000.000	Ordinaires	503	100,00	0,00	31/12/2021	HRK	3.806.804	982.463
Solvay Istanbul Kimya Ltd STI Société étrangère GIZ 2000 PLAZA 13 34398 MASLAK, ISTANBUL Turquie 0000.000.000	Ordinaires	600	100,00	0,00	31/12/2021	TRY	77.315.223	43.400.999
Solvay Ltd (Shanghai) Société étrangère JINDU RD, XINZHUANG INDUSTRIAL 3966 201108 Shanghai Chine	Ordinaires	5.400.000	90,00	10,00	31/12/2021	CNY	313.870.888	106.905.221
Nippon Solvay K.K. Société étrangère ATAGO 2-5-1, MINATO-KU 105- 6207 Tokyo Japon	Ordinaires	400	100,00	0,00	31/12/2021	JPY	1.132.436.491	39.591.094

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
Iridos Ltd Société étrangère IJIN-RO, ONSAN-EUP 100 45010 Ulsan City Corée du Sud	ordinaires	1.026.666	50,00	0,00	31/12/2021	KRW	22.378.595.000	914.989.000
Solvay Asia Pacific Co Ltd Société étrangère 11&16 FL. WAVE PLACE 55 10330 Bangkok Thaïlande	Ordinaires	239.993	99,99	0,00	31/12/2021	THB	81.260.857	41.116.255
Solvay Taiwan Ltd Société étrangère SONG REN ROAD 89 11073 Taipei City Taïwan	Ordinaires	24.158	100,00	0,00	31/12/2021	TWD	66.272.118	-3.578.842
Solvay Polymers and Chemicals South Africa Ltd Société étrangère DE HAVILLAND CRES/PERSEQUOR PARK 41 0020 Pretoria Afrique du Sud	ordinaires	110	100,00	0,00	31/12/2021	ZAR	-24.456.793	-22.522.776
Conduit Ventures II Ltd Société étrangère Hatton Garden 59-61 EC1N 8LS London Royaume-Uni	Ordinaires	4.558.289	14,06	0,00	31/12/2021	EUR	16.416.938	5.788.952
Belinka Perkemija DD Société étrangère ZASAVSKA CESTA 95 1231 Ljubljana Slovénie 0000.000.000	Ordinaires	52.922	20,00	0,00	31/12/2021	EUR	10.079.807	2.681.428

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
Korea Advanced Materials Fund Pas de forme juridique YEOKSAM-DONG, KANGNAM-GU 679 , boîte 5 06141 SEOUL Corée du Sud	ordinaires	20.000.000	50,00	0,00	31/12/2021	KRW	5.798.664.696	-1.179.348.226
SOLVAY FRANCE Société anonyme rue de Clichy 25 75009 Paris France	ordinaires	23.373.259	15,70	84,30	31/12/2021	EUR	2.781.985.058	300.893.225
Solvay Solutions Italia S.p.A. Société étrangère Via Milano 78 20021 Ospiate di Bollate Italie	ordinaires	10.580.000	100,00	0,00	31/12/2021	EUR	40.259.594	6.036.291
SOLVAY FLUORIDES, LLC Pas de forme juridique RICHMOND AVENUE 3333 77098 HOUSTON TX Etats-Unis d'Amérique	Ordinaires	1.000	100,00	0,00	31/12/2022	USD	44.369.000	19.069.000
SOFINNOVA GREEN SEED FUND Pas de forme juridique RUE DE SURENE 17 75008 PARIS France	ORDINAIRES	500.000	22,22	0,00	31/12/2021	EUR	55.110.244	-280.175
SOLVAY POLAND SP Pas de forme juridique UL. WALCZAKA 25 66407 GORZOW WIELKOPOLSKI Pologne	ORDINAIRE	1.009.820	100,00	0,00	31/12/2021	PLN	159.260.400	58.278.400

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
SOLVAY SPECIALTY POLYMERS ITALY S.P.A. Pas de forme juridique VIALE LOMBARDIA 20 20021 BOLLATE Italie	ORDINAIRES	374.187.000	100,00	0,00	31/12/2021	EUR	948.959.127	190.706.583
Solvay UK Holding Company Ltd Société étrangère OAK HOUSE REEDS CRESCENT WD244QP Hertfordshire Royaume-Uni	Ordinaire	75.000.000	100,00	0,00	31/12/2021	GBP	68.928.000	-2.000
Solvay Holding Inc Société étrangère CARNEGIE CENTER 504 08540 Princeton NJ Etats-Unis d'Amérique	Ordinaire	8.380	60,74	39,26	31/12/2022	USD	7.978.386.000	193.828.000
Solvay Energy Services Italia Srl Pas de forme juridique Viale Lombardia 20 20021 Bollate Italie	Ordinaire	45.900	51,00	49,00	31/12/2021	EUR	252.548	57.418
Solvay Hungary KFT Pas de forme juridique TÖLGYFA UTCA 28 1027 Budapest Hongrie	Ordinaire	986	100,00	0,00	31/12/2021	HUF	127.842.000	11.057.000
Solvay CR s.r.o. Pas de forme juridique ZA POTOKEM 46/4 106 00 Praha 10 République Tchèque	Ordinaire	866	100,00	0,00	31/12/2021	CZK	23.805.000	1.864.000

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
Solvay Bucharest srl Pas de forme juridique STR. DOMNITA RUXANDRA 12 020 562 BUCURESTI Roumanie	Ordinaire	66.141	100,00	0,00	31/12/2021	EUR	4.769.719	1.462.113
Solvay Korea Co Ltd Société étrangère Teheran-Ro, Gangnam-Gu 124 06234 Seoul Corée du Sud	Ordinaires	400.000	100,00	0,00	31/12/2021	KRW	4.897.849.000	782.402.000
Rhodia Holdings Ltd Pas de forme juridique Clarendon road 34 WD171JJ WATFORD, HERTFORDSHIRE Royaume-Uni	Ordinaires	1.000.298.154	100,00	0,00	31/12/2021	GBP	131.591.000	-467.867.000
Qingdao Hiwin Solvay Chemicals Co., Ltd Société étrangère Huaguan Road 899 Qingdao City Chine	ordinaires	2.962	30,00	0,00	31/12/2021	CNY	167.659.000	8.682.000
Solvay Silica Korea Co Ltd Société étrangère Osik do-dong 1015 Gunsan-si, Jeollabuk-do Corée du Sud	Ordinaires	28.495.590	100,00	0,00	31/12/2021	KRW	18.328.816.000	-536.032.000
Solvay (Shanghai) International Trading Co Ltd Société étrangère Xinling Road 118 Shanghai Chine					31/12/2021	CNY	12.355.762	3.566.655

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
Renestia Société étrangère Parc d'Activités de Capellen 36 8308 Capellen Luxembourg	Ordinaires	300	100,00	0,00	31/12/2022	EUR	14.495.055	-21.475
	Ordinaires	14.516.530	100,00	0,00				

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	44.971.190,33	244.231.783,19
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686	44.971.190,33	244.231.783,19
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
Coûts IT	9.385.052,39
Intérêts à recevoir	11.495.541,47
Primes d'assurances	733.466,66
Divers	539.472,59

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXX	1.588.146.240,00
(100)	1.588.146.240,00	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
 Catégories d'actions

Actions sans désignation de valeur nominale
 Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	1.588.146.240,00	105.876.416
8702	XXXXXXXXXXXXXX	43.380.833
8703	XXXXXXXXXXXXXX	62.495.583

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	31.616.280,00
8732	2.107.752
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	158.000.000,00

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

Sur base des déclarations de transparence reçues :

En date du 31/12/2022 :

- > Solvac S.A., rue des Champs Elysées 43 à 1050 Bruxelles (nr entreprise 0423.898.710), détient 32.621.583 actions donnant droit à 30,81 % des droits de vote
- > Solvay Stock Option Management S.R.L., rue de Ransbeek 310 à 1120 Neder-over-Hembeek (nr entreprise 0882.759.287), détient 2.107.752 actions donnant droit à 1,99 % des droits de vote.
- > BlackRock Inc. , 55 East 52nd Street, New York, NY, 10055, U.S.A., détient 3.587.164 actions donnant droit à 3,39 % des droits de vote.

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT**

	Exercice
Renolit : litige suite à la vente secteur feuilles industrielles	2.495.496,57
Litiges licences informatiques	1.866.000,00
Litige sur transaction	1.000.000,00
Pensions succursale italienne	2.878.270,34
Maintenance et licences ERP contrat Rainier	1.211.100,00
Litige sur transaction Brésil	1.918.000,00
Performance unit stock plan	12.958.764,00
Performance Purchase and Supply Chain Excellence	74.000.000,00
Provision pour rétention de personnel	2.426.515,00
Divers	1.653.959,16

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	500.000.000,00
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	500.000.000,00
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

(42) 500.000.000,00

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	21.269.638,40
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	21.269.638,40
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	269.229,99

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912 21.538.868,39

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	1.900.000.000,00
Emprunts subordonnés	8813	800.000.000,00
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	1.100.000.000,00
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913 1.900.000.000,00

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	22.272.749,06
Dettes fiscales estimées	450	39.411.149,07

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	65.055.233,61

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
intérêts à payer	27.967.897,63
Performance unit stock plan : intérêts à payer	863.712,02
Consultance	7.050.735,00
Instruments financiers	811.325,26
Divers	1.464.978,85

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

commerce de produits chimiques industriels et de matières fossiles

100,00

100,00

Ventilation par marché géographique

Belgique (en %)

10,00

10,00

Europe (hors Belgique)

77,00

58,00

Autres pays (en %)

13,00

32,00

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

3.292.461,83

2.764.714,88

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

9086

776

785

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087

761,4

796,5

Nombre d'heures effectivement prestées

9088

1.251.106

1.327.515

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620

125.866.713,85

109.765.182,69

Cotisations patronales d'assurances sociales

621

30.281.389,29

41.915.348,78

Primes patronales pour assurances extralégales

622

8.513.494,95

103.349.808,80

Autres frais de personnel

623

30.218.925,79

43.769.855,32

Pensions de retraite et de survie

624

3.841.598,43

4.409.705,98

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635	-8.389.011,02	-64.479.913,39
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		
Reprises		9111		
Sur créances commerciales				
Actées		9112	7.601.507,01	6.794.231,29
Reprises		9113	13.520.180,77	2.109.232,77
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115	90.871.127,62	82.084.179,57
Utilisations et reprises		9116	32.488.844,21	155.963.016,71
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	2.796.268,95	2.998.182,47
Autres		641/8	36.036.049,68	26.626.134,76
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société				
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097	1,5	3,0
Nombre d'heures effectivement prestées		9098	2.897	5.785
Frais pour la société		617	109.051,02	234.755,35

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

9125

Subsides en intérêts

9126

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

754

Autres

Différence de change

171.729.020,45

106.676.041,37

Ecart de conversion de devises

11.303.296,98

12.019.029,75

Produits de swap de devises

17.373.882,04

7.180.612,00

Autres

872.699,58

563.387,40

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES**Amortissement des frais d'émission d'emprunts**

6501

Intérêts portés à l'actif

6502

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

6510

Reprises

6511

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

653

Provisions à caractère financier

Dotations

6560

Utilisations et reprises

6561

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

654

Ecart de conversion de devises

655

Autres

Différence de change

143.630.443,10

113.015.012,10

Ecart de conversion de devises

41.747.563,79

2.957.698,74

Charges sur swap de devises

10.082.755,47

7.744.929,62

Autres

296.828,04

510.285,83

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	64.998.520,27	639.114.057,07
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	59.452.280,43	494.582.039,92
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620	17.994.567,89	378.347.111,24
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	41.457.712,54	116.234.928,68
Produits financiers non récurrents	(76B)	5.546.239,84	144.532.017,15
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	3.338.430,15	92.138.802,09
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	2.207.809,69	51.073.744,14
Autres produits financiers non récurrents	769		1.319.470,92
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	14.394.072,34	552.187.377,14
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	11.143.754,93	113.111.965,03
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620	3.428.601,44	62.201.078,99
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	7.715.153,49	50.910.886,04
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	3.250.317,41	439.075.412,11
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	222.848,50	436.151.341,39
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631	3.027.468,91	1.604.599,80
Autres charges financières non récurrentes	668		1.319.470,92
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dépenses non admises

Dépenses non admises : réduction valeur sur titres

titres : moins-values sur réalisations

titres : plus-values sur réalisations (exemptées)

titres : reprises moins-values

Revenus définitivement taxés (exemptés)

Provisions imposables

Revenus définitivement taxés: utilisation report années antérieures

Autres

Codes	Exercice
9134	20.004.744,35
9135	14.409.744,35
9136	
9137	5.595.000,00
9138	
9139	
9140	
	43.205.321,00
	154.943,00
	3.027.469,00
	-2.207.810,00
	-3.303.115,00
	-250.782.020,00
	-44.554.292,00
	85.932.678,00
	-8.784.527,00

Exercice

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Les résultats relatifs aux titres n'ont pas d'incidence sur les résultats taxables. Les reprises de provisions pour risques et charges ne donnent pas lieu à une taxation en 2022 car les provisions sont taxées au moment de leur constitution.

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Excédents de RDT à reporter (estimation)

Crédit impôt recherche

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	1.131.737.770,74
9142	107.729.996,29
	1.020.421.995,08
	3.585.779,37
9144	

IMPÔTS ET TAXES**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	32.369.587,69	24.138.286,53
9146	14.203.275,83	9.308.146,27
9147	47.162.430,36	51.867.714,77
9148	77.436.648,34	77.418.538,98

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	_____
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
Engagements d'acquisitions d'immobilisations		50.871.000,00
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	1.637.420.205,53
Devises vendues (à livrer)	9216	1.637.420.205,53

	Exercice
ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES	

	Exercice
MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS	
Prise en location d'un immeuble pour une durée de 4 ans	860.000,00

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Les régimes complémentaires de pension du personnel sont définis dans des règlements qui diffèrent d'un pays à l'autre. Le principe général est d'octroyer au moment de la retraite ou du décès une pension déterminée en fonction de l'ancienneté et des dernières rémunérations. Les ressources auxquelles peuvent prétendre le personnel pensionné et ses ayants droit comprennent la pension légale, des avantages provenant de régimes complémentaires et les engagements pris, selon les cas, par des fonds de pension autonomes ou par la Société. Les modalités de financement ou de couverture varient en fonction des circonstances locales: assurance groupe, fonds de pension, allocations éventuelles à charge de la Société. Tous nos règlements prévoient une limitation du coût pour la Société. Il existe, en faveur des administrateurs chargés de la gestion journalière, un régime de pension basé sur des principes analogues. La charge incombant de ce chef à Société fait l'objet d'une provision adéquate au bilan.

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

- 1/ Garanties données par Solvay SA pour des emprunts et engagements contractés par des filiales du Groupe
- 1.a Obligations émises
- 1.b Emprunts étrangers
- 1.c Engagements de pension
- 1.d Achats d'énergie
- 1.e Assurance
- 1.f Autres

Exercice
3.601.642.724,24
1.585.866.866,54
290.789.011,89
376.598.964,47
823.652.228,45
511.186.807,19
13.548.845,70

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice	
2/ Autres garanties données par Solvay SA	59.822.825,93
2.a Rachat d'actions de Solvay France SA (contrat de liquidité)	22.825,93
2.b Palladium loué à long terme et à restituer (valorisé au taux du 31.12.2021)	59.800.000,00
3/ Garanties bancaires accordées par des banques à Solvay SA	76.687.115,54
3.a Office wallon des déchets	7.401.787,05
3.b Autres Garanties bancaires Solvay SA	69.285.328,49
4/ Garanties bancaires accordées par des banques à la succursale Italienne	169.265.828,28
4.a Autres (Garanties environnementales, Décharge de déchets, Adjudication administrative, etc.)	56.884.847,65
4.b Bureau de TVA	50.933.447,12
4.c Energie électrique / gaz	61.447.533,51
5/ Autres Engagements de la succursale italienne	
5.a Caution solidaire de constructions de T-Line (Terna)	3.366.160,00
6/ Lignes de crédit autorisées par des banques	5.795.000.000,00

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	11.225.759.720,88	11.097.922.037,09
Participations	(280)	11.111.413.466,60	11.043.139.715,17
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	114.346.254,28	54.782.321,92
Créances	9291	2.829.138.704,43	2.776.113.679,71
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	2.829.138.704,43	2.776.113.679,71
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	66.614.932,51	3.277.944.945,31
A plus d'un an	9361	21.269.638,40	521.055.413,06
A un an au plus	9371	45.345.294,11	2.756.889.532,25
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	3.601.642.724,24	3.367.505.537,26
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	418.822.549,74	466.652.070,08
Produits des actifs circulants	9431	29.216.864,81	23.523.439,45
Autres produits financiers	9441	2.105.623,78	350.127,75
Charges des dettes	9461	61.124.983,51	33.231.024,77
Autres charges financières	9471	20.160.108,72	56.817.899,67
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481	141.457,07	51.073.743,14
Moins-values réalisées	9491	3.027.468,91	

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	2.043.777,60	2.043.777,60
9262	2.043.777,60	2.043.777,60
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état C6.15.

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	4.388.083,44
9504	695.443,20

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	1.278.402,00
95061	587.000,00
95062	
95063	74.895,00
95081	
95082	
95083	170.000,00

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*

~~La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*~~

~~La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations*~~

~~La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable* (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)~~

~~La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*~~

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

Si la (les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**:

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation propres à l'entreprise, qui complètent et précisent les règles définies en vertu de l'Arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des Sociétés et des Associations, sont fixées comme suit :

1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont pris en charge par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

2. Immobilisations incorporelles

Les frais de Développement utiles aux activités futures de l'entreprise sont portés à l'actif pour leur prix coûtant.

Ils sont amortis selon les spécificités de chaque projet auquel ils se rapportent.

Si la durée d'amortissement ne peut être estimée de manière fiable, la période d'amortissement sera de maximum 10 ans.

Les frais liés à l'enregistrement, à l'introduction ou à l'utilisation d'un brevet ou d'une marque sont portés à l'actif pour leur prix coûtant, dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudente de la valeur d'utilisation ou de rendement futur de la marque ou du brevet.

Lorsque leur durée d'utilisation est limitée dans le temps, les immobilisations incorporelles acquises de tiers font l'objet d'amortissements répartis par tranches égales sur leur durée probable d'utilisation ; elles font en outre l'objet d'amortissements complémentaires lorsque leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements répartis par tranches annuelles égales, sur une durée de vie conventionnelle évaluée avec prudence en fonction de la durée d'utilisation économique de ces biens.

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires lorsque leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation ; plus particulièrement, les immobilisations corporelles désaffectées ou qui ont cessé d'être affectées durablement à l'activité de l'entreprise font, le cas échéant, et lorsque la législation locale le permet, l'objet d'un amortissement complémentaire, à l'effet d'en aligner l'évaluation sur la valeur probable de réalisation.

Les immobilisations corporelles, dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps, font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable.

4. Immobilisations financières et créances à plus d'un an

Des réductions de valeur sont actées sur les immobilisations financières et sur les créances à plus d'un an lorsque leur évaluation fait apparaître une moins-value durable par rapport à leur valeur d'acquisition.

En cas de cession partielle de titres, la valeur des titres cédés sera déterminée sur base du prix d'achat historique moyen pondéré.

5. Stocks

La valeur d'acquisition des biens inscrits dans les stocks est établie par application de la méthode LIFO ou par application de la méthode des prix moyens pondérés.

Le coût de revient des éventuelles fabrications comprend, outre les coûts de production qui sont directement imputables aux produits, ceux qui leur sont indirectement imputables, y compris les amortissements lorsque leur inclusion dans la valeur des stocks est prescrite par les législations nationales.

6. Commandes en cours d'exécution

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur coût de revient à l'exclusion de toutes charges financières.

7. Créances à un an au plus

Les créances de la société sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances seront considérées douteuses et des réductions de valeur actées au cas par cas lorsque la récupération de la créance est en tout ou en partie sérieusement compromise.

8. Provisions pour risques et charges

À la clôture de l'exercice, il est procédé à un examen des risques dont l'existence pourrait justifier la création de nouvelles provisions, ainsi qu'à une actualisation des risques en considération desquels ont été constituées les provisions existantes.

Les provisions pour pensions sont enregistrées selon la norme IAS 19.

Les changements de taux comptabilisés en " Other Comprehensive Income " suivant les normes IFRS sont enregistrés dans le compte de résultat en normes comptables belges.

9. Conversion en EUR des transactions, engagements, actifs et passifs en devises

Les éléments de l'actif et du passif, les droits et engagements de la Société et des succursales étrangères sont convertis en EUR aux cours de clôture de fin d'exercice. Les écarts de conversion résultant de l'application de la présente règle sont pris en compte de résultats. Les transactions en monnaie étrangère sont converties en EUR au taux de change en vigueur à la date de chaque transaction. Les différences de change réalisées sur les transactions en devises étrangères sont portées au compte de résultats.

10. Instruments financiers

RÈGLES D'ÉVALUATION

La Société utilise des instruments financiers dans le but de réduire l'exposition de la Société et du Groupe aux fluctuations des taux de change. Les opérations effectuées ne sont pas de nature spéculative.

Les contrats de produits dérivés (principalement relatifs aux devises étrangères) sont valorisés à la valeur de marché (" Mark-to-Market ") et sont pris en compte de résultat parmi les résultats financiers.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion du Conseil d'Administration de Solvay SA relatif à l'exercice 2022

Conformément à l'article 3:5 du Code des Sociétés et Associations, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités de la Société au cours de l'exercice 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels statutaires au 31 décembre 2022.

1. Activités de la société

Solvay SA est la société faitière du Groupe Solvay dont les activités principales consistent d'une part, à détenir et gérer un certain nombre de participations (essentiellement dans des sociétés du Groupe), fournir divers services aux sociétés du Groupe, et à financer le Groupe à partir des marchés bancaires et obligataires. Par ailleurs, elle gère le siège du Groupe et le Centre de Recherche de Neder-Over-Heembeek (Belgique) et effectue quelques activités d'achat-revente.

2. Commentaires sur les mouvements de l'exercice 2022

Fin décembre 2022, le total de bilan s'établit à € 15.946 millions contre € 15.383 millions à fin décembre 2021, soit une hausse de € 563 millions.

Au niveau des actifs immobilisés, ceux-ci passent de € 11.309 millions fin décembre 2021 à € 11.437 millions fin de l'exercice 2022.

Cette augmentation s'explique principalement par :

- le rachat des titres de la société Solvay Silica Korea (€29 millions),
- la création de la société Renestia (€15 millions),
- la prise de participation au sein de la mutuelle d'assurance MIRIS (€5 millions) et,
- l'augmentation des prêts consentis aux entreprises liées (€+ 60 millions).

En ce qui concerne les actifs circulants, ceux-ci passent de € 4.074 millions à € 4.508 millions, en augmentation de € 434 millions.

Cette évolution s'explique par la forte augmentation des créances à un an au plus (€+459 millions) expliquée par une hausse des autres créances (€+289 millions) liée à l'augmentation des comptes-courants et à des montants prêtés aux filiales ou à recevoir des filiales et par une augmentation des créances commerciales (€+169 millions) suite à la forte croissance du chiffre d'affaires du Groupe Solvay en 2022 et par conséquent des activités d'affacturage.

Par ailleurs, la trésorerie disponible se contracte de quelque €24 millions, passant de € 680 millions à € 656 millions fin 2022.

Au niveau du passif, les fonds propres passent de € 8.996 millions à € 9.021 millions. Cette augmentation provient du résultat de la période, soit un profit de 454 millions, diminué du dividende proposé de € 429 millions, payé partiellement en janvier 2023 et, payable pour le solde en mai 2023.

En ce qui concerne les provisions, celles-ci passent de € 188 millions à € 230 millions suite à des provisions effectuées dans le cadre des programmes d'achats au sein du Groupe.

Quant aux dettes, elles passent de € 6.199 millions à € 6.694 millions. Leur augmentation de 495 millions provient principalement de la hausse des autres dettes (€ 825 millions) constituées des comptes-courants créditeurs vis-à-vis des filiales. Cette hausse est contrebalancée par le remboursement d'une dette obligataire, échéant en 2022, à concurrence de € 377 millions.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Au niveau du compte de résultat, les ventes et prestations passent de € 1.419 millions en 2021 à € 1.282 millions en 2022, soit une diminution de € 137 millions. Cette diminution s'explique d'une part par le fait qu'en 2021 figurait, parmi les produits d'exploitation non récurrents, une reprise exceptionnelle de provisions à concurrence de 350 millions et d'autre part, par le fait qu'en 2022, les refacturations aux autres sociétés du Groupe ont augmenté de € 201 millions.

Les charges d'exploitation récurrentes ont quant à elles crû de € 265 millions pour s'établir à € 1.143 millions contre € 878 millions l'année précédente.

Cette hausse des charges d'exploitation récurrentes s'explique principalement par :

- L'augmentation des services et biens divers (+€150 millions) notamment suite à la hausse des frais de consultance (+€40 millions) dans le cadre du projet de scission du Groupe, des frais informatiques (+€39 millions), des refacturations reçues de sociétés du Groupe (+€60 millions);
- La hausse des approvisionnements de charbon (+€86 millions) transitant par la Société pour le compte de filiales de production,

Les charges d'exploitation non récurrentes, sont principalement liées à des charges de restructuration et sont passées de € 113 millions l'année précédente à € 11 millions à la fin de l'exercice 2022.

Le résultat d'exploitation s'établit à € + 128 millions à comparer à un résultat € + 428 millions en 2021.

Le résultat financier net est un produit de € 338 millions contre un produit net de € 105 millions en 2021.

En 2022, le résultat financier provient principalement des dividendes perçus des filiales à concurrence de € 421 millions diminués des charges nettes d'intérêts à hauteur de €90 millions.

En 2021, le résultat financier de € 105 millions était constitué de dividendes perçus des participations à concurrence de € 470 millions, et de réductions de valeur nettes relatives à des participations (sur entreprises liées) à concurrence de € -345 millions.

Après impôts, l'exercice clôturé au 31 décembre 2022 se termine par un profit de € 454 millions contre un profit de € 532 millions l'exercice précédent.

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de € 454 millions et du résultat reporté de € 4.225 millions, le Conseil d'administration propose l'attribution d'un dividende brut de € 4,05 par action, soit au total, un montant de € 429 millions et de reporter le solde de € 4.250 millions sur l'exercice suivant.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

3. Risques opérationnels

Solvay applique une gestion des risques intégrée dans sa stratégie et ses opérations.

Outre les risques encourus par les filiales, décrits dans le Rapport de gestion du Groupe, les principaux risques propres à la société sont détaillés ci-dessous :

3.1. Conformité et Intégrité des Affaires

Description du risque

- La direction de Solvay, en accord avec le Conseil d'administration, adopte une approche de tolérance zéro en matière de non-conformité à sa politique de conformité et d'intégrité des affaires. Les activités de Solvay exigent que les catégories de risques suivantes - entre autres - soient prises en considération en matière de conformité et d'intégrité des affaires :
 - Le non-respect des lois et règlements gouvernementaux dans les pays où Solvay est actif ;
 - Le non-respect du Code d'intégrité des affaires de Solvay, notamment :
 - Fausses déclarations ;
 - Corruption, détournement ;
 - Contournement des contrôles d'entreprise ; et
 - Violations des Droits de l'Homme ;
 - L'échec de la mise en œuvre d'une gouvernance adéquate dans une coentreprise ;
 - Le non-respect des normes d'utilisation des produits chimiques, telles que :
 - L'usage inapproprié d'un produit Solvay par le personnel ou les clients de l'entreprise peut entraîner des effets néfastes sur la santé et l'environnement, des dommages matériels et d'éventuels litiges en découlant ;
 - La fabrication de produits défectueux qui peut impliquer une exposition à des actions en responsabilité à la suite de lésions, d'atteintes à la santé et de dommages, ainsi que des rappels de produits. Le risque de responsabilité liée aux produits est généralement plus élevé pour les produits utilisés dans les dispositifs médicaux, les soins de santé, les applications en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux, ainsi que les applications sensibles en général ;
 - La réglementation relative aux produits chimiques et aux marchés dans les pays où un produit est commercialisé. Il existe de nombreuses activités réglementaires dans le monde; en particulier, nous surveillons de près le prochain cadre réglementaire de la Stratégie chimique pour la durabilité (CSS) de l'Union européenne, y compris son impact possible sur nos activités et nos opérations et les opportunités potentielles qui en découlent. L'administration américaine élabore également un cadre réglementaire plus strict pour les produits chimiques, ainsi qu'un cadre

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

relatif à la Justice environnementale.

Actions de prévention et d'atténuation**Concernant le Code d'Intégrité des Affaires, les politiques et les procédures de Solvay**

- Notre code d'intégrité des affaires comprend un large éventail de sujets, parmi lesquels ceux énumérés ci-dessus. Il s'applique à tous les employés et aux partenaires de coentreprise à participation majoritaire. Notre Code d'intégrité des affaires des fournisseurs s'applique aux fournisseurs.
- Nous avons mis en place des formations que tous les collaborateurs sont tenus de suivre et de réussir. Nous demandons également à tous les collaborateurs de signer une attestation annuelle affirmant qu'ils ont lu le Code et qu'ils n'ont rien à déclarer. Nous avons également créé plusieurs formations et actions de communication pour traiter des risques comportementaux spécifiques. Il s'agit notamment de :
 - La lutte contre les pots-de-vin et la corruption ;
 - Les comportements anti-concurrentiels ;
 - Les informations confidentielles et exclusives ;
 - Les conflits d'intérêts ;
 - La politique sur les Droits de l'Homme : le signalement des cas de non-conformité ;
 - L'utilisation d'un système de suivi des cadeaux et invitations ;
 - L'utilisation d'un service d'assistance téléphonique externe et d'un programme à l'échelle du Groupe pour le signalement des cas de non-conformité (« Speak Up »).

Avant d'entrer en relation commerciale, nos fournisseurs sont tenus de signer notre Code d'intégrité des affaires des fournisseurs et de s'engager à respecter ses principes.

En outre, nous renforçons notre surveillance des tiers et des fournisseurs dans le domaine des droits de l'homme, de la lutte contre les pots-de-vin, la corruption et les atteintes à l'environnement grâce à un filtrage proactif. Les droits de l'homme sont désormais intégrés dans notre ligne d'assistance en matière d'éthique en tant que sujet spécifique et sont également ouverts aux employés de nos fournisseurs.

Utilisation de produits chimiques

- Les fiches de données de sécurité (en abrégé, FDS) de Solvay garantissent un contenu harmonisé grâce à la mise en place d'un système SAP commun. Ce système SAP est désormais entièrement mis en œuvre dans l'ensemble de l'entreprise.
- Les FDS sont constamment mises à jour et distribuées dans le monde entier pour tous les produits à tous les clients, conformément aux réglementations locales et dans chaque langue nationale. Nos GBU s'assurent que les FDS soient revues au moins une fois tous les trois ans,

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

pour l'ensemble des produits qu'elles mettent sur le marché.

- Toutes les GBU effectuent un inventaire annuel des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) - définies par le Groupe Solvay - dans les produits qu'elles mettent sur le marché. L'évaluation des risques et l'analyse de toutes les solutions de remplacement sont réalisées pour chaque substance extrêmement préoccupante (SVHC) identifiée dans l'inventaire.
- Les procédures de rappel sont développées et mises en place comme le prescrivent les programmes de « product stewardship » (suivi des produits).
- L'assurance réduit l'impact financier d'un risque de responsabilité liée aux produits, y compris au titre de rappels de produits, directs ou par un tiers.

Principales actions en 2022**Intégrité des activités**

La formation et la certification annuelles obligatoires garantissent que tous les employés de Solvay connaissent notre Code d'intégrité des affaires. Nous mesurons la performance non seulement par ce que les employés livrent, mais aussi sur la façon dont ils livrent, conformément à nos politiques et valeurs.

En 2022, notre formation s'est concentrée sur la protection d'une culture d'intégrité chez Solvay, sur la prise de parole et l'écoute, sur l'absence de représailles, sur la confidentialité des données et sur les cadeaux, les divertissements et les dons caritatifs. Tous les employés sont tenus de suivre la formation et de certifier qu'ils ont lu le Code d'intégrité des affaires et qu'ils l'appliqueront. L'année dernière, nous avons également introduit une certification de conformité supplémentaire pour les responsables de site, car ils jouent un rôle clé dans le maintien d'une culture de conformité et d'intégrité sur leur site.

Une campagne de communication a été lancée pour sensibiliser davantage à la nécessité de s'exprimer (« Speak-up ») et de soulever des préoccupations lorsque les employés remarquent une violation potentielle de notre Code d'intégrité des affaires, sans crainte de représailles. Notre ligne d'assistance en matière d'éthique a été mise à niveau et rendue plus accessible en 2022, garantissant que les incidents peuvent être facilement signalés et faire l'objet d'une enquête si nécessaire. « Speak Up » faisait également partie de la formation annuelle obligatoire pour tous nos employés, et nous avons sensibilisé les employés au fait qu'ils peuvent s'exprimer sur l'ensemble des sujets référencés dans le Code d'intégrité des affaires. Cela a entraîné une augmentation des incidents signalés, comme en témoigne l'aperçu, et a accru notre capacité à détecter, identifier et traiter les problèmes et les risques. L'augmentation du nombre d'incidents signalés n'implique pas qu'il y a eu plus d'incidents en 2022 qu'auparavant, mais montre que les employés communiquent davantage pour signaler des violations potentielles ; ce qui nous permet d'enquêter et de traiter ces violations, d'identifier les causes profondes, d'adapter les processus ou de prendre des mesures disciplinaires lorsque nécessaire.

De nouveaux sujets tels que les droits de l'homme, la diversité, l'équité et l'inclusion ont été ajoutés à notre ligne d'assistance en matière d'éthique. Pour lutter contre les impacts sur les droits de l'homme et l'environnement dans nos chaînes de valeur en amont, Solvay a développé une approche de gestion des risques ESG pour notre chaîne d'approvisionnement en 2022. Elle fournit une approche systématique pour identifier les risques et évaluer leur gravité dans plus de 60 chaînes de valeur en amont, et déclenche des plans d'action d'atténuation des risques. La ligne d'assistance en matière d'éthique est également ouverte aux employés de tierces parties pour signaler des violations présumées des lois, réglementations ou politiques.

Utilisation de produits chimiques

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

- Le « Product Safety Management Process » (processus de gestion de la sécurité des produits) (en abrégé, PSMP) identifie les risques liés aux produits commercialisés par Solvay. Toutes les GBU utilisent ce processus en mettant la priorité sur les évaluations de risques nécessaires du portefeuille de produits et en déployant des évaluations de risques régulières pour les applications les plus sensibles.

3.2. Sécurité

Description du risque

- Certaines menaces de sécurité peuvent avoir des conséquences négatives sur notre activité. Il s'agit notamment du terrorisme, du crime, de la violence, du vandalisme, du vol et des cyberattaques, qui ont une incidence sur les collaborateurs ou d'autres parties prenantes, sites, actifs, informations critiques ou la propriété intellectuelle.
- Le Groupe Solvay est exposé à des risques de sécurité physique car il compte 62 opérations à haut risque (niveau Seveso élevé, gestion de la sécurité des procédés (PSM) couverte). Un certain nombre de nos produits, si traités inadéquatement, peuvent causer des dommages graves. Plus d'informations à ce sujet sont disponibles dans la partie des États extra-financiers du rapport : 6.7 substances dangereuses.
- Nous avons également des sites situés dans des pays où les risques liés à la sécurité sont notés comme élevés par SOS international. Sur nos 105 sites, 98 ont fait l'objet d'une auto-évaluation des vulnérabilités de sécurité (SVSA) et quatre ont été évalués comme présentant le niveau de risque de sécurité le plus élevé - niveau 1.
- L'exposition de Solvay au cyberrisque, comme pour la plupart des grandes entreprises, provient de son large usage des technologies de l'information et de la communication et de l'automatisation progressive de nos sites.
- Comme la plupart des multinationales, Solvay subit des cyber-incidents et y répond activement pour en limiter l'impact. L'équipe de direction de Solvay n'a connaissance d'aucun incident qui aurait des conséquences significatives sur nos états financiers ou nos activités.

Actions de prévention et d'atténuation

- Solvay a une approche de la sécurité qui tient compte des risques en vue de protéger les sites, informations et personnes.
- Un Chief Security Officer (CSO) coordonne au niveau mondial toutes les activités relatives à la sécurité, afin de garantir une atténuation efficace des risques en matière de sécurité. Un Chief Information Security Officer (CIO), qui dépend du Chief Security Officer, coordonne toutes les activités liées à la sécurité.
- Trois organes de gouvernance pilotent les efforts de gestion des risques de sécurité :
 - Un Conseil de Sécurité, présidé par la CEO, fournit une orientation stratégique pour l'atténuation des risques de sécurité du Groupe ;

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

- Un « Cyber Security Leadership Committee », présidé par le Chief Information Security Officer , supervise toutes les activités liées à la sécurité et fournit des recommandations sur le budget et les priorités au Conseil de Sécurité ;
 - Un Groupe de travail de Coordination de la Sécurité, présidé par le « Chief Security Officer », fait fonctionner le programme de surveillance continue des menaces et le programme de sécurité optimisé pour le Groupe.
- Au moins une fois par an, la direction de Solvay fait le point sur la sécurité de l'information au Conseil d'Administration et plus fréquemment au Comité d'Audit.

Programme de cybersécurité

- Les trois organes de gouvernance responsables de la gestion des risques de sécurité supervisent également notre programme de cybersécurité, qui inclut :
 - l'utilisation d'évaluations menées par des experts externes ;
 - l'utilisation de tests d'intrusion et de simulations d'hameçonnage interne ;
 - la formation de tous les professionnels de Solvay Business Services (SBS) et de Digital Technology (DT) et la formation obligatoire à la sécurité pour l'ensemble des collaborateurs ;
 - la publication régulière de conseils en cybersécurité pour sensibiliser les collaborateurs ;
 - des améliorations notables ont été apportées en matière de sécurité grâce au déploiement de technologies de sécurité améliorées dans l'ensemble du réseau. Il s'agit de contrôles tels que «endpoint detection and response », l'authentification multifactorielle, les sauvegardes inaltérables, le durcissement DMZ.
- Une cyberattaque significative pourrait avoir un impact négatif sur Solvay à bien des égards, notamment sur les personnes, les opérations, les résultats, le savoir-faire et la propriété intellectuelle. Nous continuerons donc à consolider nos cyberdéfenses afin de pouvoir gérer l'évolution du contexte des cybermenaces.

Assurance

- Solvay est assuré jusqu'à € 150 millions par sinistre - contre les retombées financières potentielles d'une cyberattaque. Cette assurance couvre les dommages aux actifs, les interruptions d'activité, les attaques avec demande de rançons, et n'est limitée que par le manque de capacité du marché de l'assurance concernant de tels risques. Solvay a dès lors co-créé une Mutuelle de Cyberassurance (MIRIS) en collaboration avec d'autres Groupes et qui commencera à couvrir les risques de ses membres en 2023.

Principales actions en 2022

Notre processus et notre outil de gestion des risques de sécurité ont été entièrement repensés en 2022.

Tous les risques de sécurité - cyber, physiques et personnels - sont désormais gérés dans un

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

registre spécifique qui nous permet de mieux suivre les décisions, la propriété des risques et les actions d'atténuation.

Une équipe de deux employés à temps plein est responsable de la tenue du registre, du suivi auprès des propriétaires de risques et de l'amélioration du processus.

Un comité opérationnel des risques de sécurité se tient toutes les deux semaines, où les propriétaires des risques et les parties prenantes de la sécurité, y compris le CSO et le CIO, examinent les nouveaux risques et décident de la manière de les traiter

3.3. Risque informatique

Description du risque

- Notre risque informatique est lié à l'incapacité :
 - d'assurer la continuité des services technologiques numériques aux entreprises ;
 - d'offrir à nos métiers des capacités nouvelles et durables tout en déployant l'ambition numérique de Solvay dans le cadre de notre nouveau modèle opérationnel ;
 - de déployer le programme de cybersécurité.

Actions de prévention et d'atténuation

- Suivi rapproché des grandes initiatives de transformation.
- Augmentation significative des effectifs dans le domaine de la sécurité de l'information, ainsi qu'un suivi attentif du déploiement de notre feuille de route cybersécurité (voir également la section Sécurité).
- Suivi rapproché des indicateurs de sécurité et de performance.
- Suivi étroit de la main-d'œuvre et de la gestion des talents ;
- Globalement, un suivi rapproché des risques IT/Digital Technology (DT)
 - Les risques liés aux technologies numériques ont été réévalués en juillet 2022 ;
 - Un coordinateur des risques liés au numérique a été nommé ;
 - Des propriétaires de risques et des propriétaires d'actions de risque correspondants ont été nommés ;
 - Les risques liés à la technologie numérique sont surveillés sur une base mensuelle avec l'équipe de direction de DT.
- Un programme annuel d'audit informatique pour assurer la conformité avec les politiques de sécurité du Groupe.

3.4. Risque réglementaire, politique et juridique en tant qu'actionnaire de référence des sociétés du Groupe

Description

- Les lois et réglementations évoluent, ce qui influence notablement les permis et les licences d'exploitation,
- Solvay peut être exposée à des circonstances dans lesquelles l'autorité publique ne s'exerce plus normalement, ou à des procédures judiciaires et administratives existantes et potentielles ;

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

- La montée du protectionnisme et l'affaiblissement de l'Organisation Mondiale du Commerce ont déjà eu un impact sur les activités de Solvay et cela se poursuivra à l'avenir.

Actions de prévention et d'atténuation

- La présence géographique équilibrée dans le monde du Groupe permet de réduire l'impact des évolutions défavorables dans les domaines réglementaires et politiques.
- Le département Affaires Gouvernementales et Publiques et Gestion des Pays travaille en continu avec des représentants d'autorités publiques au niveau national et international. Dans certains cas spécifiques, Solvay peut compter sur le soutien de l'ambassade belge locale.
- Des provisions financières sont créées selon la connaissance par Solvay du risque juridique.
- La coordination entre Corporate Trade, SBS et les GBU se poursuit pour mieux identifier les risques et leur atténuation.

4. Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Nous reprenons quelques événements significatifs intervenus au cours des premiers mois de 2022 au sein du Groupe Solvay dont la Société Solvay SA est la maison-mère :

Edison

Le Groupe Solvay a reçu une compensation de €91,632 millions après les décisions du tribunal d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale, de la Cour suprême suisse et de la Cour d'appel de Milan, qui ont toutes statué en faveur de Solvay. Ce résultat fait suite à plus de 10 ans de procédures judiciaires concernant les plaintes de Solvay pour violation de l'environnement par Edison, une filiale d'EDF, dans le cadre de l'acquisition par Solvay de la société italienne Ausimont en 2002. Cette indemnité a été perçue par Solvay Specialty Polymers Italy.

L'indemnisation concerne les coûts, les pertes et les dommages subis par Solvay jusqu'à la fin de 2016. Des procédures d'arbitrage supplémentaires sont actuellement en cours concernant les coûts, les pertes et les dommages subis par le Groupe Solvay à partir de janvier 2017. Solvay a confiance dans le bien-fondé de sa demande de compensation supplémentaire significative pour les dommages dans cette deuxième phase et s'attend à ce que les procédures se terminent en 2024.

Rusvinyl

Le 6 février 2023, le Groupe Solvay a annoncé qu'il était en négociations avancées pour céder sa participation dans Rusvinyl, une coentreprise indépendante 50/50 en Russie, à son partenaire de coentreprise, Sibur. Outre l'autorisation préliminaire récemment obtenue des autorités gouvernementales russes, la transaction potentielle est encore soumise à plusieurs autres approbations réglementaires. Cette participation est détenue par une filiale basée en Hollande.

Nouvel Immeuble à Haren

La Société Solvay SA a signé une promesse d'achat d'un nouvel immeuble situé Rue de la Fusée à Haren et y relocalisera ses équipes dans le courant de l'année 2023. Le devenir du site actuel à Neder-Over-Heembeek fait l'objet d'une étude interne. Des marques d'intérêt ont été posées par des investisseurs tiers.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

5. Facteurs ayant une influence notable sur le développement de la société

Le Conseil d'Administration demeure sensible aux impacts éventuels futurs du Covid-19 et du conflit en Ukraine sur les comptes de la Société mais aussi et surtout sur les comptes des filiales de la Société. Un monitoring de la situation est fait régulièrement au sein du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif. Hormis les éventuels impacts sur la valorisation des titres de participations détenus par Solvay SA dans le reste du Groupe, les impacts du Covid-19 et du conflit en Ukraine devraient demeurer limités sur les comptes de la Société puisqu'une grande partie des frais supportés est refacturée à l'ensemble des entités du Groupe.

Le Groupe SOLVAY au travers de sa société-mère SOLVAY SA étudie depuis mars 2022 la possibilité de se scinder et d'ainsi faire exister deux leaders dans leurs domaines respectifs. L'impact pour la Société serait une scission partielle de Solvay SA donnant naissance à un nouveau Groupe dédié aux activités de Spécialité (principalement, les polymères & les composites).

6. Indications en matière de recherche et développement

La Société est active en matière de Recherche et Développement. Plusieurs projets de recherche sont menés au sein de l'entreprise notamment en relation avec les activités Peroxydes et Carbonate de soude. En matière de développement, des améliorations aux produits existants de même que la mise au point de produits très innovants notamment en matière de batteries et de matériaux composites continuent à être réalisés sur le site de NOH à Bruxelles.

7. Indications sur les succursales de la société

Fin 2022, Solvay SA dispose d'une succursale en Italie, Solvay SA Italie (Viale Lombardia 2, 20021 Bollate (MI), Italie). Cette succursale occupe environ 40 personnes et s'occupe de la coordination des différentes activités du Groupe en Italie, et de la prestation de services fonctionnels.

8. Existence de conflits d'intérêt

Plusieurs conflits d'intérêt ont été rapportés par Madame Kadri, CEO, au cours de l'année 2022.

En 2022, l'article 7:96 du Code des Sociétés et des Associations relatif au conflit d'intérêts a été appliqué par le Conseil d'Administration à plusieurs occasions.

Le 25 janvier, la procédure a été appliquée avec l'accord de collaboration indépendante, dans le cadre de la convention CEO, comme suit : « Ilham Kadri se trouvait dans une situation de conflit d'intérêts, au sens de l'article 7:96 du CSA, étant donné que le contrat fixant sa rémunération devait être discuté. Par conséquent, elle n'était pas présente dans la salle lorsque ce point a été débattu et n'a pas participé au vote. Le Secrétaire Général était également absent lors de la discussion. Le Président explique que Solvay et Mme Kadri ont conclu une nouvelle convention de collaboration indépendante concernant ses fonctions de CEO et de membre et Présidente du Comité Exécutif / ELT. De nombreux éléments contextuels ont changé au cours de ses premières années en tant que CEO et il semblait approprié et nécessaire de refléter ces changements dans une nouvelle convention trois ans après la première nomination de Mme Kadri. Cette nouvelle convention vise donc à renforcer et à réaffirmer la confiance du Conseil d'Administration envers Mme Kadri. En

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

définitive, cela permettra à Mme Kadri et à Solvay de renforcer davantage une relation de confiance mutuelle. En particulier, cette nouvelle convention traite des termes et conditions dans le contexte d'un départ de Mme Kadri de Solvay ainsi que de la protection de Solvay par des engagements de non-concurrence renforcés dans le cas où la collaboration prendrait fin. Les modifications apportées à la rémunération fixe et variable de Mme Kadri visent à aligner la convention sur les modifications précédemment décidées pour les membres de l'ELT dans le cadre de la nouvelle Rémunération des cadres 2022. En ce qui concerne les nouvelles dispositions relatives à l'indemnité de départ, il convient de noter ce qui suit : · Une augmentation de l'indemnité de départ à 18 mois de rémunération dans le cas où Solvay mettrait fin à la convention, ce qui permet de donner un signal de confiance fort à Mme Kadri concernant la poursuite de la coopération dans le contexte des nombreux défis auxquels Solvay est confronté. L'indemnité de départ est calculée sur la base de la somme de la rémunération fixe et variable, ainsi que des autres avantages (y compris la pension et le budget d'assistance). · L'introduction d'une indemnité de non-concurrence de 12 mois correspondant à six mois de rémunération, calculée de la même manière que l'indemnité de départ due en cas de résiliation par Solvay, est désormais également renforcée en cas de résiliation par Solvay (et non plus seulement en cas de résiliation par Mme Kadri). · Le montant de l'indemnité de non-concurrence est considéré comme raisonnable compte tenu de la durée de la période de non-concurrence et de non-sollicitation de 12 mois. Après examen de l'avis du Comité des Rémunérations, les administrateurs présents ont approuvé à l'unanimité la convention révisée de la CEO (y compris, afin d'éviter toute ambiguïté, les clauses relatives à l'indemnité de départ). Conformément à l'article 7:92 du CSA, les dispositions relatives aux indemnités de départ sont conclues sous condition suspensive de leur approbation par la prochaine assemblée générale des actionnaires. La Société s'engage également à informer le Comité d'Entreprise. »

Le 22 février, la procédure a été appliquée, en ce qui concerne les décisions relatives à la rémunération de la CEO : Préalablement à toute discussion ou décision du Conseil d'Administration sur ce point de l'ordre du jour, Ilham Kadri a déclaré avoir un intérêt financier direct à la réalisation des décisions du Conseil d'Administration relatives à son Bonus ex-2021 et à sa rémunération 2022. Conformément à l'article 7:96 du Code des Sociétés et des Associations, Ilham Kadri s'est retirée afin de ne pas assister aux délibérations du Conseil d'Administration relatives à cette décision et de ne pas prendre part au vote. Le Conseil d'Administration a établi que l'article 7:96 du Code des Sociétés et des Associations était bien applicable à cette décision. Le Conseil d'Administration a un échange sur l'évaluation de la performance de la CEO en 2021, et sur le score attribué à chacun des objectifs individuels et collectifs qui à l'issue de cet échange sont approuvés à l'unanimité. En ligne avec la recommandation du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration fixe la rémunération variable à court terme (STI) 2021 (payable en 2022) de la CEO à 150 % de son salaire de base, soit un montant de 1 875 000 euros. En outre, le Conseil d'Administration a approuvé une attribution exceptionnelle de 400 000 euros payable en rémunération variable à long terme (LTI) pour récompenser les résultats record de 2021 et les progrès significatifs dans la transformation de la Société. « Le Conseil d'Administration félicite Mme I. Kadri pour les résultats réalisés en 2021. Le Conseil d'Administration a ensuite un échange sur base des références de marché et fixe la rémunération 2022 de la CEO : · Salaire de base : 1 300 000 euros ; · Bonus : 120 % du salaire de base · LTI : montant de la LTI 2021 : approbation d'un montant de 1 875 000 euros à distribuer en actions Solvay lorsque la nouvelle politique de rémunération aura été approuvée par l'Assemblée Générale des actionnaires. Le Conseil d'Administration note que les objectifs 2022 de la CEO sont finalisés et soumis à approbation. Les objectifs financiers de la STI seront discutés et approuvés lors d'une réunion ultérieure. »

Le 27 juillet, la procédure a été appliquée dans le cadre des objectifs de la CEO : « Mme Ilham Kadri est directement concernée par les objectifs de la STI puisqu'ils concernent sa rémunération. Conformément à l'art. 7:96 du Code des sociétés et associations, Mme Ilham Kadri a donc déclaré un conflit d'intérêts au sens de cette disposition. En conséquence, le Conseil d'Administration a

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS****RAPPORT DE GESTION**

discuté des points suivants en l'absence d'Ilham Kadri. Le Conseil d'Administration a confirmé à l'unanimité les objectifs suivants pour la STI 2022 qui avaient été présentés lors de la réunion du 5 mars ainsi que la part de durabilité révisée de la STI 2022.

Le 28 septembre, la procédure a été appliquée dans le cadre d'un intéressement spécial lié à la mise en œuvre du projet de séparation de la société en deux sociétés cotées. « Hervé Tiberghien a rendu compte des discussions du dernier Comité des Rémunérations sur la base des documents à lire au préalable. Il a expliqué que la discussion portait sur la mise en œuvre des plans de rétention et d'intéressement Power of 2, y compris les allocations individuelles pour les membres de l'ELT. Mme Ilham Kadri étant l'un des bénéficiaires proposés des plans de rétention et d'intéressement, elle a déclaré avoir un conflit d'intérêts au sens de l'art. 7:96 du Code des sociétés et associations, et a décidé de ne pas être présente pour ce sujet de discussion. L'auditeur a été informé de ce conflit d'intérêts. Les principales caractéristiques présentées et discutées lors du Comité des Rémunérations du 14 septembre 2022 ont été résumées : · Le premier élément, le plan de rétention, est une prime de rétention en espèces dont l'objectif principal est de retenir les personnes clés pour (1) soutenir le projet Power of 2 à un moment de grande incertitude personnelle ; (2) s'assurer que la concentration peut être maintenue et éviter les distractions ; (3) assurer la continuité des activités. Cet élément a été examiné par le Comité des Rémunérations du 8 mars 2022 et par le Conseil d'Administration du 14 mars 2022. · Le deuxième élément, l'élément d'intéressement est un plan d'options sur actions assorti d'une condition de performance en matière de création de valeur et vise à : (1) encourager et stimuler la création de valeur des deux nouvelles sociétés ; (2) reconnaître les performances exceptionnelles ; (3) aligner l'expérience des dirigeants sur celle des actionnaires lors de la création des deux nouvelles sociétés. Le versement de la prime de rétention et la possibilité d'exercer les options sur actions sont soumis à plusieurs conditions, notamment des conditions de performance ainsi que la confirmation spécifique des caractéristiques clés des plans de rétention et d'intéressement par l'Assemblée ordinaire des actionnaires 2023. Ces caractéristiques essentielles seront décrites dans le rapport de rémunération. Après en avoir débattu, le Conseil d'Administration a confirmé à l'unanimité les plans de rétention et d'intéressement et a approuvé les allocations proposées, conformément au tableau figurant dans les documents à lire au préalable. Hervé Tiberghien a rendu compte des discussions du dernier Comité des Rémunérations sur la base des documents à lire au préalable. Étant donné que l'une des propositions de renouvellement de mandat faites par le Comité de Nomination concerne Mme Ilham Kadri, celle-ci était absente des débats, conformément à l'article 7:96 du Code des sociétés et associations. Le mandat de Mme Ilham Kadri en tant que Présidente de l'ELT et CEO arrivera à échéance le 1er janvier 2023. Le Comité a recommandé au Conseil d'Administration de renouveler le mandat de Mme Ilham Kadri en tant que Présidente de l'ELT et CEO de la société pour une période de deux ans, prenant fin le 1er janvier 2025. (...). Après en avoir débattu, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de renouveler le mandat de Mme Ilham Kadri en tant que Présidente de l'ELT et CEO pour une période de deux ans, prenant fin le 1er janvier 2025. »

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

9. Utilisation des instruments financiers

Comme développé ci-dessous, la Société utilise différents instruments de couverture de taux de change dans le cadre de sa gestion de risques de change.

Gestion des Risques financiers

Solvay SA en sa qualité de banque interne du Groupe est exposée à plusieurs risques financiers. Les principaux risques financiers sont des risques de liquidité, de change, de taux d'intérêt. Les risques sont détaillés ci-après :

a. Risque de liquidité (trésorerie)

Le risque de liquidité concerne la capacité de Solvay SA à servir et à refinancer sa dette (y compris les emprunts émis) ainsi qu'à financer ses activités.

A cet égard, le Comité des Finances donne son opinion sur la gestion adéquate du risque de liquidité pour gérer le financement à court, à moyen et à long terme du Groupe et de Solvay SA ainsi que les obligations en matière de gestion des liquidités.

Le Groupe au travers de Solvay SA gère le risque de liquidité en conservant des réserves appropriées en maintenant des facilités d'emprunt de réserve (€ 5.795 millions) à fin décembre 2022), en suivant de près les flux de trésorerie projetés et réels ainsi qu'en faisant concorder les échéances des actifs et des passifs financiers.

b. Risque de change

Solvay SA est la société d'affacturage au profit des sociétés du Groupe et à ce titre est exposée à des risques de change liés aux transactions libellées en monnaies étrangères. Les risques principaux concernent le dollar américain, le renminbi chinois, le baht thaïlandais, le réal brésilien, le rouble russe, le yen japonais et le won coréen.

La Société est à l'initiative de la couverture des risques de change transactionnels du Groupe en souscrivant à des outils de couverture appropriés, considérant les positions nettes ouvertes par devises au sein des entités du Groupe.

c. Risque de taux d'intérêt (crédit)

La Société est exposée à un risque de taux d'intérêt puisqu'elle emprunte des fonds à taux fixe et à taux variable. La Société gère ce risque en maintenant une composition adéquate d'emprunts à taux fixe et à taux variable. La plupart des emprunts sont actuellement négociés à taux fixes.

d. Risque de crédit clients

La société a une activité d'affacturage au profit des sociétés du Groupe et gère dès lors la récupération des créances de nombreuses filiales du Groupe, qui totalisent un montant de € 999 millions à fin décembre 2022 (à comparer à € 830 millions à fin décembre 2021). La Société couvre depuis 2017 le risque de non-recouvrement des créances suite à l'insolvabilité de clients. La Société se couvre de ce risque par des activités de suivi permanent des clients, la fixation de limites de crédit et une activité intensive de collecte des créances. La société acte des réductions de valeur lorsqu'elle estime que la récupération des créances est en tout ou en partie compromise.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

10. Indépendance et compétence en matière de comptabilité et d'audit d'au moins un membre du comité d'audit et de supervision.

Il convient de noter que plusieurs membres du comité d'audit et de supervision ont des qualifications financières étendues, de par les études suivies et de par leur parcours professionnel. A titre d'exemple, notons que Madame Rosemary Thorne est administratrice indépendante et est présidente du Comité d'audit. Elle a une formation en mathématiques et en sciences économiques et dispose d'une large expérience dans le monde financier.

11. Déclaration de gouvernement d'entreprise

Nous renvoyons à la déclaration de gouvernement d'entreprise établie dans le rapport de gestion du Groupe.

12. Caractéristiques les plus importantes des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques

Les dirigeants et les cadres de Solvay sont responsables de la gestion des risques et du contrôle interne dans leurs entités respectives (activités, fonctions).

Le département Audit Interne & Gestion des risques (IA/RM) conseille et s'assure que les dirigeants soient bien soutenus pour cette tâche. L'équipe est chargée d'établir un système exhaustif et cohérent de gestion des risques et de contrôle interne au sein du Groupe.

La mesure dans laquelle l'entreprise est disposée à prendre des risques pour poursuivre sa stratégie commerciale et réaliser son objectif de création de valeur pour les actionnaires dépend d'un certain nombre de critères qualitatifs et quantitatifs d'appréciation du risque, mis en œuvre par le biais de mesures telles que des limites, des déclencheurs et des indicateurs. Le département Audit Interne & Gestion des risques (IA/RM) communique directement avec le Comité d'Audit, qui joue un rôle primordial dans la culture du risque du Groupe et contribue à faire correspondre l'appréciation du risque par la direction et le Conseil. La fonction de gestion des risques est chargée d'examiner régulièrement la portée et le fonctionnement de ces mesures d'appréciation du risque, afin de déterminer si elles sont encore pertinentes.

Solvay a instauré un système de contrôle interne visant à fournir une assurance raisonnable en termes (i) de respect des lois et règlements en vigueur, (ii) de mise en œuvre des politiques et objectifs fixés par la direction générale, (iii) d'exactitude des informations financières et extra-financières et (iv) d'efficacité des processus internes, en particulier ceux contribuant à la protection de ses actifs.

12.1. L'environnement de contrôle

L'environnement de contrôle favorise la prise de conscience et le comportement éthique de tous les collaborateurs. Ses divers éléments créent une structure claire de principes, de règles, de rôles et de responsabilités, tout en démontrant l'engagement de la direction en matière de conformité.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Le **Code d'Intégrité des Affaires** est disponible sur Internet. Vous trouverez plus d'informations dans la Charte de Gouvernance du Groupe.

Un **service d'assistance téléphonique dédié aux questions d'éthique (Ethics Helpline)**, géré par une tierce partie, permet aux collaborateurs de signaler toute violation potentielle du Code d'intégrité des Affaires, s'ils ne peuvent pas passer par leurs supérieurs hiérarchiques ou par le dispositif de suivi de la conformité, ou s'ils souhaitent rester anonymes. Des **processus standardisés** sont établis pour les activités financières et non financières.

12.2. Le processus d'évaluation des risques

Dans un contexte d'incertitude économique et géopolitique mondiale élevée, de cycles de marché de plus en plus volatils et d'une sensibilité et d'attentes accrues liées au changement climatique et à la durabilité, nous pensons qu'un suivi et une gestion efficaces des risques sont essentiels pour atteindre les objectifs stratégiques de Solvay.

- De la valeur peut être créée lorsque le risque est bien compris et géré. L'anticipation, l'atténuation, la mesure et le suivi des risques sont aussi importantes pour Solvay que les actions associées consistant à identifier, gérer et optimiser les opportunités. En témoignent les nombreux processus et dispositifs liés aux risques que nous appliquons depuis les membres du Conseil d'Administration jusqu'aux travailleurs de première ligne en passant par les partenaires de la chaîne d'approvisionnement et les clients. Ces processus couvrent les éléments suivants :

Analyse des risques et décision sur la manière de gérer les risques critiques

- Nous analysons les risques de trois façons. Il s'agit notamment d'établir leur niveau de priorité pour Solvay, c'est-à-dire de les classer en « risques principaux » (les plus critiques), « risques émergents » ou « autres risques ». Nous identifions également dans quel domaine le risque aurait le plus d'impact sur : l'environnement, les personnes, l'économie ou la réputation. Par ailleurs, nous classons les risques en fonction de leur horizon temporel : court terme (jusqu'à un an), moyen terme (plus d'un an et moins de cinq ans) et long terme (plus de cinq ans).

Conformément à la « Task Force on Climate-related Financial Disclosures » (TCFD) et à la taxonomie de l'UE, nous évaluons et catégorisons également nos principaux risques comme « Environnemental (E) », « Social (S) » ou « Gouvernance (G) », le cas échéant.

Mise en œuvre des actions de gestion des risques

La méthodologie de gestion des risques d'entreprise de Solvay, qui s'inspire des principes du Committee of Sponsoring Organizations (COSO), exige que nos Global Business Units (GBUs) et les Fonctions - et le Groupe dans son ensemble - hiérarchisent les risques, développent et mettent en œuvre des plans d'atténuation, et analysent en permanence l'environnement pour évaluer si les risques et les expositions évoluent et si les priorités et les plans restent appropriés. Ce processus est suivi de près par l'équipe de gestion des risques, avec des évaluations systématiquement enregistrées nous permettant de suivre les décisions et de mesurer les actions et les progrès.

- Le processus que nous utilisons est régulièrement ajusté, afin d'améliorer constamment l'identification et la classification des risques. En 2022, nous avons mis en place un processus de classification plus systématique pour nous aider à intégrer les risques ESG dans notre méthodologie de gestion des risques d'entreprise, en établissant une liste de catégories de risques ESG. Cela nous aide à identifier et à évaluer systématiquement ces risques.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

- Les risques critiques pour le Groupe font l'objet d'un suivi rapproché et systématique par le Comité des risques Groupe, qui s'assure que ces risques soient évalués en fonction de leur importance et fassent l'objet d'une prise en compte adéquate. Le Comité est composé de l'Executive Leadership Team (ELT), qui assure le lien entre la stratégie du groupe et le processus de gestion du risque, du Group General Manager Research & Innovation et du Chief Sustainability and Government Affairs Officer et du responsable des « Relations externes ». Les réunions du Comité des Risques Groupe sont animées par la responsable du Contrôle interne et de la gestion des Risques.

Les dirigeants des activités et des fonctions intègrent la gestion des risques dans le processus de prise de décision pour soutenir la réalisation des objectifs

- Les dirigeants des GBU et Fonctions sont chargés d'identifier, de surveiller et de gérer les principaux risques dans leurs domaines respectifs. La gestion des risques est ancrée dans le fonctionnement quotidien de chaque entité, et les responsables opérationnels sont censés anticiper et réagir rapidement lorsque les circonstances changent. Chaque GBU présente formellement aux membres de l'ELT sa matrice des risques ainsi que les mesures de suivi pour atténuer les risques critiques.

Les risques Groupe sont supervisés au niveau de l'Executive Leadership Team

- Les risques Groupe sont gérés et suivis au niveau supérieur. La Senior Leadership Team contribue à l'identification des risques, le Comité des risques Groupe contribue à l'évaluation des risques et les membres de l'ELT participent au parrainage, au traitement et à la réponse aux risques. Les membres du Conseil d'administration fournissent également des informations de manière indépendante, apportant leur expertise. Des informations complémentaires peuvent être fournies par le département Gestion des risques, qui analyse des sources externes telles que le rapport du Forum économique mondial sur les risques mondiaux, le rapport « Risk in Focus » de l'ECIIA ¹ ou le rapport sur les risques futurs d'AXA, pour obtenir des informations pertinentes. Ces données sont revues et validées par l'ELT une fois par an et sont adaptées et mises à jour plus fréquemment si nécessaire. Cela fut le cas par exemple, suite à l'impact significatif de la guerre en Ukraine sur les marchés de l'énergie.
- Le Comité d'Audit se réunit une fois par an avec la CEO et tous les autres membres du Conseil pour discuter des risques majeurs auxquels le Groupe est confronté. Au cours de l'année, le Comité d'audit examine systématiquement les progrès réalisés et couvre tous les risques du Groupe au moins une fois par an en invitant les responsables concernés et les 'Risk Owners' à donner un aperçu de leurs évaluations et de leurs avancées, telles que la sécurité industrielle, la sécurité, la cybersécurité, les sujets relatifs à l'ESG, l'éthique et la conformité.

¹ European Confederation of Institutes of Internal Auditing

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Processus de gestion des risques de Solvay

	Analyse des risques et processus de décisions	Mise en oeuvre	Contrôle
Conseil	Feedback de l'enquête sur risques Groupe		Évaluation annuelle des risques du Groupe et validation
Comité d'audit	Feedback de l'enquête sur les risques Groupe		Évaluation de l'efficacité de la gestion des risques - Présentation trimestrielle faite par les « Risk Owners » - Évaluation périodique des risques du Groupe (au moins une fois par an)
Senior leadership team	Définition des risques au niveau des activités et des fonctions	- Plan d'atténuation élaboré avec les « Risk Owners » responsables de l'exécution - Mise à jour systématique des progrès en cours - Mise à jour régulière (au moins une fois par an)	
Executive Leadership Committee	Feedback contribuant au processus de décision sur les risques Groupe	- Supervision des progrès par les « Risk Sponsors » - Sessions ad hoc sur les risques + Tableau de bord des risques du Groupe (deux fois/an)	
Group Risk committee <i>(= ELT élargi aux responsables des départements Industriel, Développement durable, Juridique, Communication))</i>	Prise de décisions par rapport aux risques du Groupe		

Évaluation des principaux projets liés à la transformation de Solvay

- Une méthodologie appropriée d'évaluation des risques est appliquée aux initiatives de transformation significatives, y compris le projet visant à scinder le Groupe en deux sociétés indépendantes cotées en bourse, pour lesquelles une organisation et une gouvernance distinctes ont été mises en place de même qu'un processus dédié d'identification, d'atténuation et de surveillance des risques.

Contrôle interne

- Le contrôle interne constitue l'un des aspects essentiels de la gestion des risques. Nous vous proposons de vous référer au rapport de gouvernance du Groupe qui fournit une description détaillée de la gestion des risques de Solvay et du système de contrôle interne

Préparation à la crise

- Il existe un réseau structuré au sein du Groupe pour assurer la préparation à la crise. Les membres de ce réseau effectuent des tâches et mettent en œuvre des programmes afin de s'assurer que leurs « business units » et leurs fonctions soient préparées à des situations de crise spécifiques. Ces programmes comprennent des simulations de crises, une formation aux médias, la maintenance des principales bases de données et une analyse d'événements pertinents internes et externes. Les risques identifiés à l'aide de notre méthodologie de Gestion

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

des risques influencent les scénarios utilisés dans nos simulations.

13. Composition et fonctionnement des organes de gestion et leurs comités

Nous renvoyons à la déclaration de gouvernement d'entreprise établie dans le rapport de gestion Groupe.

14. Déclaration de diversité

Définition

Solvay définit la diversité, l'équité et l'inclusion de la manière suivante :

- La diversité est la représentation des différentes identités et différences des individus dans un groupe.
- L'équité crée un accès égal aux opportunités en reconnaissant l'existence d'avantages pour certains et de barrières pour les autres; promeut la justice, l'impartialité et l'équité dans les procédures, processus et la répartition des ressources par institutions et systèmes.
- L'inclusion consiste à impliquer activement et intentionnellement des personnes ayant des identités différentes et à leur permettre de se sentir valorisées, capables de contribuer pleinement et accueillies dans un cadre donné.

Notre démarche

Nous avons identifié neuf plans d'action pour favoriser la diversité, l'équité et l'inclusion d'ici 2025 :

Diversité:

- Accélérer la parité hommes-femmes à tous les niveaux intermédiaires et supérieurs
- Rendre notre lieu de travail plus adapté aux personnes handicapées
- Développer des groupes-ressources pour encourager les employés à apporter leur « soi-même » au travail

Equité :

- Évaluer s'il existe des écarts de rémunération indésirables et les combler le cas échéant
- Garantir un recrutement équitable : toutes les offres d'emploi de niveau intermédiaire et supérieur doivent avoir une liste restreinte comprenant 50 % de groupes sous-représentés, y compris les femmes.
- Garantir un accès équitable aux opportunités de carrière et au développement : mettre en place des programmes de mentorat avec des groupes sous-représentés.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Inclusion:

- Construire une expérience collaborateur inclusive : mettre en place un Index d'Inclusion et améliorer notre score.
- Programme d'évaluation et de développement pour les dirigeants de Solvay afin de développer et d'entretenir un état d'esprit inclusif
- Construire une culture dans laquelle chaque personne se sente habilité à s'exprimer ou à dénoncer lorsqu'ils vivent ou sont témoins de comportements non-inclusifs

Indicateurs

Au niveau de Groupe, cinq axes prioritaires en termes de diversité recevront une attention spécifique et seront suivis pour garantir une amélioration cohérente dans toute l'organisation:

- Améliorer l'équilibre entre les genres à tous les niveaux de l'organisation ;
- Tirer parti de la composition entre les générations pour optimiser les enseignements, les connaissances et l'expérience ;
- Développer des talents nationaux/culturels reflétant les opportunités de croissance ;
- Enrichir la composition des équipes en tirant partie des expériences et des origines ;
- Mesurer les écarts de salaires de base entre hommes et femmes par niveaux dans les plus grands pays où le Groupe opère.

Principales réalisations

Nous nous sommes fixé 5 priorités pour cette année, qui ont toutes donné des résultats très concrets.

Bases du DEI dans notre organisation

L'accent était mis sur l'augmentation de la responsabilisation, ce qui a été fait grâce à la création d'un "index d'homogénéité", nouvelle mesure trimestrielle de la diversité des entités sur 3 dimensions : sexe, âge d'une part et nationalité d'autre part et enfin l'intégration de la feuille de route DEI dans le volet One Planet du plan de Bonus à Court terme.

Notre politique DEI et non discriminatoire a également été mise à jour et publiée.

Habiliter des Groupe d'employés-ressources à devenir des agents de changement

2022 a vu beaucoup d'activités sur ce front avec le lancement du chapitre européen de X Factor, notre femme responsabilisant ERG ("Employee Resource Groups") en Europe, ADAPT, un tout nouvel ERG pour les salariés en situation de handicap, leurs aidants et tous leurs alliés et enfin la création de Voice of Asia, visant à rapprocher la compréhension mutuelle entre les cultures asiatiques et occidentales.

Tous les ERG se sont également réunis lors de notre première Convention ERG virtuelle rassemblant 300 participants. Leur rôle essentiel a été reconnu lorsque notre équipe de direction a signé un engagement en septembre, s'engageant, entre autres, à participer à 2 événements organisés par l'ERG par an.

Offrir des opportunités de mentorat et de formation percutantes

Nous l'avons démarré l'année dernière et avons prolongé notre engagement significatif d'envoyer 450 femmes via "l'effet A", un programme externe de développement conçu pour les femmes. Avec 300

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

femmes participantes en 2022, il porte à 22% le nombre des alumnis au sein de la population ciblée (jeunes femmes managers). Nous concevons actuellement notre première enquête pour mesurer l'impact 18 mois plus tard après le début du premier groupe

Les programmes externes ne suffisent pas et nous les avons complétés par une offre structurée de mentorat, en recrutant des mentors qui pourraient servir de parrains, en mettant l'accent sur les "mentorés" issus de groupes sous-représentés, à commencer par les femmes. 128 mentorés ont bénéficié du programme formel en 2022, en plus de tout le mentorat plus informel. Enfin, un atelier personnalisé de 4 heures sur le leadership inclusif a été conçu pour nos dirigeants et 38 animateurs internes ont été certifiés pour l'animer. L'objectif est d'atteindre 500 participants jusqu'en juin 2023.

Amener le DEI sur le terrain

DEI était le sujet de notre 4ème édition des Journées Citoyennes, l'occasion rêvée d'amener la discussion auprès d'un maximum d'employés sur le terrain. Ce fut un énorme succès, avec près de 8900 personnes provenant de 103 sites participant à 320 activités globales ou de site pour un total de 14 700 participations (13 300 pour l'édition de l'an dernier). Leur participation a été convertie en un don de 50 000 €, qui sera dépensé auprès d'associations caritatives locales dans 14 pays qui avaient le plus grand taux de participation.

Réinventer le progrès

Fidèles à notre héritage, nous visons à élever la barre en ce qui concerne l'impact social positif de notre entreprise. Cette année, notre travail sur l'équité salariale a été particulièrement innovant : divulgation volontaire de nos écarts de rémunération entre les sexes dans nos principales pays, rapport des échelles salariales aux États-Unis non seulement dans les États qui l'imposent, mais sur une exercice d'équité salariale au niveau national et interne, en complément des exercices externes déjà réalisés sur base comparative.

Notre CEO, Ilham Kadri, a été élue présidente de la *Business Commission Tackling Inequality* au sein du *WBCSD* et du *Business 4 Inclusive Growth* afin de conjuguer les efforts des deux groupes et maximiser leur impact.

15. Rapport de rémunération

Nous renvoyons au rapport de rémunération qui est également disponible dans le rapport de gestion Groupe.

16. Publicité des participations importantes dans les émetteurs dont les actions sont admises sur un marché réglementé

Il n'y a pas de participation directe dans des émetteurs dont les actions sont admises sur un marché réglementé.

17. Déclaration sur les indicateurs non-financiers

Nous renvoyons aux informations non-financières contenues dans le rapport de gestion établi pour le Groupe Solvay.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION**18. Éléments en vertu de l'Article 34 de l'Arrêté royal du 14 Novembre 2007**

Conformément aux dispositions de l'article 34 de l'Arrêté Royal belge du 14 novembre 2007, la Société publie les éléments suivants :

18.1. Structure du capital et autorisations octroyées au Conseil d'Administration

Au 21 décembre 2015, le capital de la Société s'élevait à 1 588 146 240 euros, représenté par 105 876 416 actions ordinaires sans valeur nominale, entièrement libérées.

Il n'y a pas eu de modification du capital depuis cette date.

Toutes les actions Solvay donnent les mêmes droits. Il n'existe pas différentes classes d'actions.

18.2. Cession d'actions et accords d'actionnaires

Les Statuts de Solvay ne prévoient aucune restriction à la cession des actions de la société.

La Société a été informée que des actionnaires individuels détenant une participation directe dans Solvay ont décidé de se consulter lorsque des questions d'une importance particulièrement stratégique viennent à être soumises par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale. Chacun de ces actionnaires reste cependant tout à fait libre de son vote. Aucun d'entre eux, seul ou de concert, n'atteint le seuil initial de détention de 3 % requérant une déclaration de transparence.

Solvay n'a pas connaissance de quelque autre accord de vote parmi ses actionnaires ou de l'existence d'une concertation entre ses actionnaires.

18.3. Titulaires de titres octroyant des droits de contrôle spéciaux

De tels titres sont inexistants.

18.4. Mécanisme de contrôle de tout système d'actionnariat du personnel dans lequel les droits de contrôle ne sont pas exercés directement par ce dernier

Il n'y a pas de système d'actionnariat du personnel prévoyant un tel mécanisme.

18.5. Restrictions de l'exercice du droit de vote

Chaque action Solvay donne droit à son détenteur d'exprimer une voix aux Assemblées Générales.

L'article 10 des Statuts de la Société prévoit que cet exercice du droit de vote et des autres droits attachés aux actions détenues en copropriété ou dont l'usufruit et la nue-propriété ont été scindés, ou qui sont gagées, est suspendu jusqu'à la nomination d'un représentant unique autorisé à exercer les droits attachés aux actions.

L'exercice des droits attachés aux actions Solvay détenues par Solvay Stock Option Management (filiale indirecte de la Société) est, conformément à la loi, suspendu.

18.6. Désignation, renouvellement, démission et révocation des administrateurs

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Les Statuts de la Société prévoient que celle-ci sera administrée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres au moins, leur nombre étant fixé par l'Assemblée Générale (article 12 des statuts).

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale, en principe pour un mandat (renouvelable) de quatre ans.

Le Conseil d'Administration soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire la nomination, le renouvellement, la démission, voire la révocation d'un administrateur, ainsi que l'indépendance des administrateurs remplissant les critères y afférents, après avoir demandé l'avis du Comité des Nominations, dont la mission consiste à définir et à évaluer le profil de tout nouveau candidat en utilisant ses propres critères tant pour la nomination que pour des compétences spécifiques.

L'Assemblée Générale Ordinaire statue à la majorité simple sur les propositions faites par le Conseil d'Administration.

En cas de vacance d'un mandat en cours d'exercice, le Conseil d'Administration a la faculté de nommer un nouveau membre, à charge pour lui de faire ratifier sa décision par l'Assemblée Générale Ordinaire suivante.

18.7. Modification des statuts de Solvay SA

Toute modification des statuts de la Société doit être soumise sous forme de résolution à l'Assemblée Générale, à condition qu'au moins 50 % du capital de la Société Solvay SA soit présent ou représenté, résolution et qui doit, en principe, être adoptée par une majorité de 75 % des suffrages exprimés.

Si le quorum de présence n'est pas atteint lors de la première Assemblée Générale Extraordinaire, une seconde Assemblée Générale peut être convoquée, laquelle tranchera sans être tenue à un quorum de présence.

Pour d'autres questions (par exemple, la modification de l'objet de la Société), des règles de majorité différentes peuvent s'appliquer.

18.8. Pouvoirs du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'instance de direction la plus élevée de la Société.

La loi lui attribue tous les pouvoirs qui ne sont pas, légalement ou statutairement, du ressort de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration s'est réservé certains domaines clés et a délégué le reste de ses pouvoirs à un Comité Exécutif (ELT).

Dans l'ensemble des domaines relevant de sa compétence exclusive, le Conseil d'Administration travaille en collaboration étroite avec le Comité Exécutif, lequel a notamment pour tâche de préparer la plupart des propositions de résolutions du Conseil d'Administration.

18.8.1. Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'émettre et de racheter des actions

L'Assemblée Générale tenue le 12 mai 2020 a autorisé le Conseil d'Administration d'acquérir les actions de la Société aux conditions suivantes :

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

- le pair comptable des actions acquises (y compris celles qui sont détenues en portefeuille et celles qui sont acquises par ses filiales directes) ne peut dépasser 10 % du capital souscrit ;
- tout achat étant effectué à un prix unitaire ne pouvant (i) être inférieur de plus de 10% au cours le plus bas des 20 jours de cotation précédant l'opération ni (ii) supérieur de plus de 10% au cours le plus haut des 20 derniers jours de cotation précédant l'opération, sans préjudice de la règle de prix prévue à l'article 7:215 du Code des sociétés et associations et des articles 8:2 et suivants de l'arrêté royal portant exécution du CSA.;
- l'autorisation a été accordée pour une durée de cinq ans à partir du 5 juin 2020 ;

A la même Assemblée Générale, a été octroyé au Conseil d'Administration le droit d'augmenter le capital de la Société aux conditions suivantes :

- l'autorisation est limitée à un montant de 158.000.000 euros ;
- l'autorisation a été accordée pour une durée de cinq ans à partir du 5 juin 2020 ;
- Le Conseil d'administration peut supprimer le droit de préférence des actionnaires existants à l'occasion de toute augmentation qu'il décide dans le cadre de l'autorisation ;

18.8.2. Accords ou titres importants susceptibles d'être influencés par un changement de contrôle sur la Société

L'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2016 a approuvé les clauses de changement de contrôle contenues dans les modalités des obligations senior et hybrides libellées en euro ainsi que des obligations senior libellées en dollar américain, émises en décembre 2015 dans le cadre du financement de l'acquisition de Cytec et des besoins généraux du Groupe Solvay.

18.8.3. Accords entre la Société et ses administrateurs ou collaborateurs prévoyant une compensation en cas de démission des administrateurs, s'ils sont des « good leavers » ou en cas d'offre publique d'acquisition.

Nous renvoyons au rapport de rémunération qui est également disponible dans le rapport de gestion Groupe.

19. Informations en vertu de l'Article 74 §7 de la loi du 1^{er} avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition

Conformément à l'art 74 de la loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition et à l'art 6 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, la structure de l'actionnariat est reprise au point 2.3.1 du rapport de gouvernement d'entreprise.

Bruxelles, le 22 février 2023

Pour le Conseil d'Administration,

RAPPORT DES COMMISSAIRES

EY Bedrijfsrevisoren
EY Réviseurs d'Entreprises
De Kleetlaan 2
B - 1831 Diegem

Tel: +32 (0) 2 774 91 11
ey.com

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Solvay SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Dans le cadre du contrôle légal des Comptes Annuels de la société Solvay SA (« la Société »), nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 10 mai 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du comité d'audit et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat vient à échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Annuels au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant un exercice.

Rapport sur l'audit des Comptes Annuels**Opinion sans réserve**

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Solvay SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 15.945.581.825 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 454.353.181.

A notre avis, les Comptes Annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ("ISA's") telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les ISA's approuvées par l' International Auditing and Assurance Standards Board ("IAASB") et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point

Les comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été audités par un autre commissaire qui a exprimé dans son rapport en date du 18 mars 2022, une opinion sans réserve sur ces comptes annuels.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des Comptes Annuels de la période en cours.

Les points clés de l'audit ont été traités dans le contexte de notre audit des Comptes Annuels pris dans leur ensemble aux fins de l'élaboration de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Rapport du commissaire du 23 mars 2023 sur les Comptes Annuels de Solvay SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (suite)



Perte de valeur des immobilisations financières (participations)

Description du point clé de l'audit

La valeur comptable nette de la rubrique « Immobilisations financières sur entreprises liées » s'élève à € 11.131 millions nets des amortissements enregistrés dont € 3.441 millions au 31 décembre 2022.

Les immobilisations financières (participations) représentent une partie significative du bilan et comprend les participations détenues par la Société. Ces participations font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiée par la situation, la rentabilité ou les perspectives de l'entreprise liée concernée. L'appréciation du caractère durable requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (valeur des capitaux propres) ou à des éléments prévisionnels.

S'il existe des indices de pertes de valeur durables, la Société prépare une évaluation de ces pertes de valeur. Celle-ci consiste à comparer la valeur estimée des participations et créances sur les entreprises liées à leurs valeurs comptables. L'évaluation est un processus d'appréciation qui nécessite des estimations concernant les flux de trésorerie futurs, le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») et le taux de croissance des revenus et des coûts à appliquer afin de déterminer la valeur d'utilité.

Nous avons considéré que l'évaluation des participations et des créances est un point clé de l'audit en raison de leur importance dans les Comptes Annuels de la Société et du jugement nécessaire à l'appréciation des hypothèses retenues par la Société pour conclure sur la nécessité de procéder à des réductions de valeur sur les participations.

Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

- Nous avons évalué la conception la Direction des contrôles internes développés pour identifier les indicateurs d'une éventuelle perte de valeur sur les participations, déterminer la valeur de ces actifs et calculer les éventuelles réductions de valeur à acter ;
- Nous avons revu les procès-verbaux du Conseil d'Administration et tenu des réunions régulières avec la Direction afin d'identifier les indicateurs d'une éventuelle perte de valeur ;

- Lorsque des indicateurs d'une éventuelle perte de valeur ont été identifiés, nous avons contrôlé l'évaluation des actifs concernés préparée par la Direction en s'assurant que les modèles d'évaluation utilisés sont conformes aux pratiques usuelles d'évaluation et que ceux-ci ont été correctement appliqués ;
- Nous avons testé des hypothèses clés utilisées dans les modèles d'évaluation. Ces hypothèses clés concernent le coût moyen pondéré du capital, le taux de croissance et les flux de trésorerie futurs. Nous avons impliqué nos spécialistes internes en matière d'évaluation pour nous assurer du caractère raisonnable des hypothèses clés par rapport à des données externes comparables. Nous avons testé le caractère raisonnable des flux de trésorerie utilisés compte tenu des données historiques disponibles lequel sont alignés sur les plans à long terme approuvés par le Conseil d'Administration ;
- Nous avons effectué des analyses de sensibilité.

Responsabilités de l'organe d'administration dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Rapport du commissaire du 23 mars 2023 sur les Comptes Annuels de Solvay SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (suite)



Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISA's permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Annuels ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISA's, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant;
- conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Annuels, et apprécier si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit, constitué au sein de l'organe d'administration, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit, constitué au sein de l'organe d'administration, une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et nous leur communiquons, le cas échéant, toutes les

RAPPORT DES COMMISSAIRES**Rapport du commissaire du 23 mars 2023 sur les Comptes Annuels de Solvay SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (suite)**

relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, constitué au sein de l'organe d'administration,

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**Responsabilités de l'organe d'administration**

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, de la déclaration non financière annexée à celui-ci, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA's) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion, la déclaration non financière annexée à celui-ci, et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des Comptes Annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

L'information non financière requise par l'article 3:6, § 4 du Code des sociétés et des associations est reprise dans un rapport distinct du rapport de gestion. Pour l'établissement de cette information non financière, la Société s'est basée sur le cadre de référence Global Reporting Initiatives standards ("GRI"). Conformément à l'article 3:75, § 1er, 6° du Code des sociétés et des associations, nous ne nous prononçons pas sur le fait que ces informations non financières ont été préparées conformément au modèle de référence de la GRI mentionné dans le rapport annuel.

À la demande de la direction, nous avons préparé un rapport distincts dans lesquels nous fournissons un degré de certitude limité et raisonnable sur certains indicateurs sociaux, environnementaux et autres indicateurs de durabilité conformément à la norme internationale sur les missions d'assurance ISAE 3000. Nous ne fournissons aucune assurance quant aux indicateurs qui ne sont pas inclus dans notre rapport distincts dans lesquels nous offrons un degré de certitude limité et raisonnable.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8 du Code des sociétés et des associations, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par le Code des sociétés et des associations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES**Rapport du commissaire du 23 mars 2023 sur les Comptes Annuels de Solvay SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (suite)****Mentions relatives à l'indépendance**

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visés à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Annuels.

Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas connaissance d'autre opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations qui devrait être mentionnée dans notre rapport.
- ▶ Nous avons évalué les conséquences patrimoniales pour la Société des décisions prises en conflit d'intérêts telles que décrites dans les procès-verbaux de l'organe d'administration.
- ▶ Dans le cadre de l'article 7:213 du Code des sociétés et des associations, un acompte sur dividende a été distribué au cours de l'exercice, à propos duquel nous avons établi le rapport joint en annexe, conformément aux exigences légales.

- ▶ Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Diegem, le 23 mars 2023

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par

Marie Kaisin *
Partner
* Agissant au nom d'une SRL

Ref : 23/MK/0018

RAPPORT DES COMMISSAIRES

EY Bedrijfsrevisoren
EY Réviseurs d'Entreprises
De Kleetlaan 2
B - 1831 Diegem

Tel: +32 (0) 2 774 91 11
ey.com

Rapport d'examen limité de l'état résumant la situation active et passive, adressé à l'organe d'administration de Solvay SA dans le cadre de la distribution d'un acompte sur dividende

Conformément à l'article 7:213 du Code des sociétés et des associations et aux statuts de Solvay SA (la « Société ») et en notre qualité de commissaire, nous émettons le rapport d'examen limité sur l'état résumant la situation active et passive de la Société arrêté au 30 septembre 2022 destiné à l'organe d'administration. Ainsi, notre mission s'inscrit dans le cadre de la distribution d'un acompte sur dividende.

Nous avons effectué l'examen limité de l'état résumant la situation active et passive ci-joint de la Société au 30 septembre 2022, établi sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique.

Responsabilité de l'organe de gestion dans l'établissement de l'état résumant la situation active et passive

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de cette situation active et passive au 30 septembre 2022 conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et du respect des conditions requise par l'article 7:213 alinéa 2 du Code des sociétés et des associations.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur l'état résumant la situation active et passive sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un tel examen limité consiste en des demandes d'informations, principalement auprès du personnel de la société responsable des matières financières et comptables et en la mise en œuvre de procédures analytiques ainsi que d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (ISA's). En conséquence, un examen limité ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier.

En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit sur cet état résumant la situation active et passive.

RAPPORT DES COMMISSAIRES**Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que l'état résumant la situation active et passive ci-joint de la Société arrêté au 30 septembre 2022 avec un total de bilan de € 15.718.067.886,23 et un résultat de la période en cours de € 170.886.535,57, et du résultat reporté de € 4.224.834.250,86, n'a pas été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Restriction de distribution de nos conclusions

Ce rapport a été exclusivement établi conformément à l'article 7:213 du Code des sociétés et des associations dans le cadre de la distribution d'un acompte sur dividende et ne peut être utilisé à d'autres fins.

Diegem, 2 novembre 2022

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Marie Kaisin', with a stylized flourish underneath.

Marie Kaisin*
Partner
* Agissant au nom d'une SRL

23MK0008

Annexe: Etat de la situation active et passive arrêtée au 30 septembre 2022

RAPPORT DES COMMISSAIRES

SOLVAY S.A.

ACTIF (en EUR)

	30 septembre 2022		31 décembre 2021	
ACTIFS IMMOBILISES		11.391.779.053,06		11.308.661.778,36
I. Frais d'établissement		0,00		0,00
II. Immobilisations incorporelles		116.918.430,56		123.237.673,95
III. Immobilisations corporelles		68.278.864,54		69.396.489,92
A. Terrains et constructions	41.982.529,33		41.573.339,98	
B. Installations, machines et outillage	19.221.596,70		18.093.671,25	
C. Mobilier et matériel roulant	3.700.629,00		4.268.621,77	
E. Autres immobilisations corporelles	550,49		3.014,14	
F. Immob en cours et acomptes versés	3.373.559,02		5.457.842,78	
IV. Immobilisations financières		11.206.581.757,96		11.116.027.614,49
A. Entreprises liées				
1. Participations	11.071.854.465,92		11.043.139.715,17	
2. Créances	115.233.441,34		54.782.321,92	
B. Autres entr avec lien participation				
1. Participations.	2.043.777,60		2.043.777,60	
C. Autres immobilisations financières				
1. Actions et parts	14.810.948,10		13.499.299,80	
2. Créances et caution en numéraire	2.639.125,00		2.562.500,00	
ACTIFS CIRCULANTS		4.326.288.833,17		4.073.914.666,77
V. Créances à plus d'un an		303.110,54		323.565,96
B. Autres créances.	303.110,54		323.565,96	
VI. Stocks et commandes en cours		18.286.623,36		10.599.533,25
A. A. Stocks				
1. Approvisionnements	17.031.493,61		10.543.959,51	
4. Marchandises	0,00		0,00	
B. B. Commandes en cours d'exécution	1.255.129,75		55.573,74	
VII. Créances à un an au plus		3.873.354.694,33		3.367.558.354,04
A. Créances commerciales	1.257.355.413,15		830.056.279,56	
B. Autres créances	2.615.999.281,18		2.537.502.074,48	
VIII. Placements de trésorerie		61.566.877,02		244.231.783,19
A. Actions propres	0,00		0,00	
B. Autres placements	61.566.877,02		244.231.783,19	
IX. Valeurs disponibles		346.447.401,16		436.272.219,70
X. Comptes de régularisation actif		26.330.126,76		14.929.210,63
TOTAL DE L'ACTIF		15.718.067.886,23		15.382.576.445,13

RAPPORT DES COMMISSAIRES

SOLVAY S.A.

PASSIF (en EUR)

	30 septembre 2022		31 décembre 2021	
CAPITAUX PROPRES		8.995.668.489,39		8.995.668.489,39
I. Capital		1.588.146.240,00	1.588.146.240,00	1.588.146.240,00
A. Capital souscrit	1.588.146.240,00			
B. Capital non appelé (-)				
II. Primes d'émission		1.200.432.580,38		1.200.432.580,38
IV. Réserves		1.982.255.418,15		1.982.255.418,15
A. Réserve légale	158.814.624,00		158.814.624,00	
C. Réserves immunisées	767.756.282,76		767.756.282,76	
D. Réserves disponibles	1.055.684.511,39		1.055.684.511,39	
V. Bénéfice (perte) reporté		4.224.834.250,86		4.224.834.250,86
VI. Subsidés en capital		0,00		0,00
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES		181.574.114,70		187.854.887,75
VII A. Provisions pour risques et charges		181.574.114,70		187.854.887,75
1. Pensions et obligations similaires	110.520.555,05		138.469.400,80	
2. Charges fiscales	0,00		0,00	
3. Grosses réparations et gros entretien	0,00		0,00	
4. Obligations environnementales	13.100.159,42		14.653.296,58	
5. Autres risques et charges	57.953.400,23		34.732.190,37	
DETTES		6.369.938.746,57		6.199.053.067,99
VIII. Dettes à plus d'un an		2.422.827.699,87		2.421.167.211,96
A. Dettes financières	2.422.688.767,88		2.421.055.413,06	
1. Emprunts subordonnés	800.000.000,00		800.000.000,00	
2. Emprunts obligataires non subordonnés	1.100.000.000,00		1.100.000.000,00	
5. Autres emprunts	522.688.767,88		521.055.413,06	
D. Autres dettes	138.931,99		111.798,90	
IX. Dettes à un an au plus		3.872.655.859,02		3.749.099.090,60
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	0,00		377.500.000,00	
B. Dettes financières	8.042.484,58		4.156.084,20	
1. Etablissements de crédit	5.446.098,18		3.007.675,96	
2. Autres emprunts	2.596.386,40		1.148.408,24	
C. Dettes commerciales	146.044.547,84		128.474.247,06	
1. Fournisseurs	146.044.547,84		128.474.247,06	
D. Acomptes reçus sur commandes	15.724.782,26		28.335.521,69	
E. Dettes fiscales, salariales et soc	87.010.024,45		99.146.733,50	
1. Impôts	40.946.039,25		42.346.131,26	
2. Rémunérations et charges sociales	46.063.985,20		56.800.602,24	
F. Autres dettes	3.615.834.019,89		3.111.486.504,15	
X. Comptes de régularisation passif		74.455.187,68		28.786.765,43
BENEFICE DE LA PERIODE		170.886.535,57		affecté
TOTAL DU PASSIF		15.718.067.886,23		15.382.576.445,13

RAPPORT DES COMMISSAIRES

SOLVAY S.A.

RESULTATS (en EUR)

	30 septembre 2022		31 décembre 2021	
I. Ventes et prestations		834.424.264,35		1.418.878.189,50
A. Chiffre d'affaires	75.502.486,56		50.727.314,06	
B. Var en-cours fabric, PF et cdes en cours d'exécution (augmentation + / réduction -)	1.199.556,01		0,00	
C. Production immobilisée	3.774.856,05		13.525.505,71	
D. Autres produits d'exploitation	741.733.078,24		860.043.329,81	
E. Produits d'exploitation non récurrents	12.214.287,49		494.582.039,92	
II. Coût des ventes et prestations		-767.077.721,08		-991.122.697,80
A. Approvisionnements et marchandises	106.614.736,24		52.670.373,96	
1. Achats	113.102.270,34		63.173.775,11	
2. Variation des stocks	-6.487.534,10		-10.503.401,15	
B. Services et biens divers	459.877.652,16		517.250.795,68	
C. Rémunérations, charges soc, pensions	138.919.620,01		303.209.901,57	
D. Amort et rv sur fr ét, im (in)corp	22.826.474,24		44.449.182,95	
E. Rv sur stocks, cdes, cr commerc (dotation + / reprise -)	-2.954.140,99		4.684.998,52	
F. Provisions pour risques et charges	10.274.344,37		-73.878.837,14	
G. Autres charges d'exploitation	31.910.954,31		29.624.317,23	
I. Charges d'exploitation non récurrentes	-391.919,26		113.111.965,03	
III. BENEFICE (PERTE) D'EXPLOITATION		67.346.543,27		427.755.491,70
IV. Produits financiers		335.092.451,97		766.971.744,52
A. Produits des immob financières	164.375.632,20		470.396.729,76	
B. Produits des actifs circulants	20.834.595,00		25.603.927,09	
C. Autres produits financiers	144.512.757,00		126.439.070,52	
D. Produits financiers non récurrents	5.369.467,77		144.532.017,15	
V. Charges financières		-224.874.230,90		-662.054.047,60
A. Charges des dettes	83.764.833,51		98.750.709,20	
B. Réductions de valeurs s/actifs circulants autres que ceux visés sub II E (dotation + / reprises -)	0,00		0,00	
C. Autres charges financières	137.953.029,05		124.227.926,29	
D. Charges financières non récurrentes	3.156.368,34		439.075.412,11	
VI. BENEFICE (PERTE) DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS		177.564.764,34		532.673.188,62
VII. Impôts sur le résultat		-6.678.228,77		-899.516,76
A. Impôts	-7.634.405,86		-10.966.540,77	
B. Régul d'impôts et repr prov fisc	956.177,09		10.067.024,01	
VIII. BENEFICE DE L'EXERCICE (VI + VII)		170.886.535,57		531.773.671,86
XI. RESULTAT A AFFECTER		170.886.535,57		531.773.671,86

RAPPORT DES PAIEMENTS AUX GOUVERNEMENTS

SOLVAY SA

Paielements aux gouvernements

Rapport 2022

Base de préparation et portée

Ce rapport a été préparé conformément à la directive sur la transparence (2013/50 / UE), avec la communication des paiements aux gouvernements, conformément au chapitre 10 de la directive comptable de l'UE (2013/34 / UE).

Les redevances aux gouvernements sont présentées sur la base d'un paiement en espèces au cours de la période considérée.

Le rapport inclut ces paiements pour les activités liées à l'extraction des minéraux de chacune de nos activités.

Les impôts sur le revenu payés liés aux activités de l'industrie extractive ne peuvent pas être séparés de façon fiable des autres revenus taxés. Par conséquent, les impôts sur le revenu payés sont exclus de ce rapport. Il exclut également les paiements effectués par des entités qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, telles que Provadsol (BG) et Devnya Varovik (BG).

Solvay SA, en tant que société mère du groupe, a préparé le rapport sur une base consolidée et rend compte de l'activité de de ses filiales qui sont actives dans l'industrie extractive. Les termes suivants ont les significations notées ci-dessous :

Gouvernement

Toute autorité nationale, régionale ou locale d'un pays et comprend tout département, agence ou entreprise contrôlé par une telle autorité.

Projet

Les activités opérationnelles qui sont régies par un seul contrat, une licence, un bail, une concession ou des accords et constituent la base du paiement des obligations à un gouvernement. Lorsque plusieurs accords de ce type sont sensiblement interconnectés, ceci est considéré comme un seul projet.

Royalties

Paielements aux gouvernements à l'égard des revenus ou de la production liée à l'extraction de minéraux et de charbon.

Seuil d'information

Les paiements effectués à un gouvernement en un versement unique ou en une série de paiements connexes de 100 000 EUR ou plus fait au cours d'un exercice font partie du présent rapport. En conséquence, dans les tableaux "Paielements par gouvernement" et "Paielements par projet", certains paiements plus petits ont été exclus, ce qui explique la différence avec le total dans le tableau "Paielements par pays".

Paielements par pays

En milliers d'euros	Royalties
Belgique	162
Espagne	368
Allemagne	508
France	176
Italie	850
Etats-Unis d'Amérique	15.109
Total	17.173

RAPPORT DES PAIEMENTS AUX GOUVERNEMENTS

Paielements par gouvernement

En milliers d'euros	Royalties
Belgique	116
Région Wallone	116
Espagne	356
Ville de Polanco	119
Ville de San Felices	236
Allemagne	436
Gouvernement du District de Arnsberg	436
France	135
Ville de Lenoncourt	135
Italie	850
Région de Toscane	667
Ville de San Carlo	182
Etats-Unis d'Amérique	15.109
National	4.120
Sweetwater county	807
Etat du Wyoming	10.182
Total	17.001

Paielement par projet

En milliers d'euros	Royalties
Belgique	162
Carrières de Walcourt	162
Espagne	368
Mine de sel - Polanco	125
Mine de sel - San Felices	243
Allemagne	436
Mine de sel - Epe	436
France	176
Mine de sel - Dombasle	176
Italie	850
Mine de sel - Ponteginori	464
Carrières de San Carlo	386
Etats-Unis d'Amérique	15.109
Mine de carbonate de sodium - Green River	15.109
Total	17.100

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

207

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	706,6	417,0	289,6
Temps partiel	1002	69,0	25,3	43,7
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	761,4	437,2	324,2
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	1.166.265	704.809	461.456
Temps partiel	1012	84.841	31.596	53.245
Total	1013	1.251.106	736.405	514.701
Frais de personnel				
Temps plein	1021	171.718.550,78	112.755.014,84	58.963.535,94
Temps partiel	1022	12.493.293,46	5.442.021,80	7.051.271,66
Total	1023	184.211.844,24	118.197.036,64	66.014.807,60
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	796,5	463,8	332,7
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	1.327.514	786.925	540.589
Frais de personnel	1023	289.575.873,53	182.277.410,72	107.298.462,81
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	709	67	761,7
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	700	67	752,7
Contrat à durée déterminée	111	9		9,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	416	27	437,2
de niveau primaire	1200		1	0,8
de niveau secondaire	1201	30	3	32,5
de niveau supérieur non universitaire	1202	64	4	67,3
de niveau universitaire	1203	322	19	336,6
Femmes	121	293	40	324,5
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	20	7	25,5
de niveau supérieur non universitaire	1212	65	19	79,5
de niveau universitaire	1213	208	14	219,5
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	13	1	13,8
Employés	134	696	66	747,9
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	1,5	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	2.897	
Frais pour la société	152	109.051,02	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES				
Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein	
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	91	91,0	
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	83	83,0	
Contrat à durée déterminée	211	8	8,0	
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			
SORTIES				
Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein	
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	95	5	98,7
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	91	5	94,7
Contrat à durée déterminée	311	4		4,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	1	1	1,5
Chômage avec complément d'entreprise	341	18		18,0
Licenciement	342	15	3	17,4
Autre motif	343	61	1	61,8
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	349	5811	259
Nombre d'heures de formation suivies	5802	2.008	5812	1.490
Coût net pour la société	5803	332.767,55	5813	246.987,81
dont coût brut directement lié aux formations	58031	332.767,55	58131	246.987,81
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	437	5831	324
Nombre d'heures de formation suivies	5822	7.181	5832	5.329
Coût net pour la société	5823	651.265,58	5833	483.384,45
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	